

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
CENTRE-VAL DE LOIRE

Service Régional de l'Archéologie

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2020



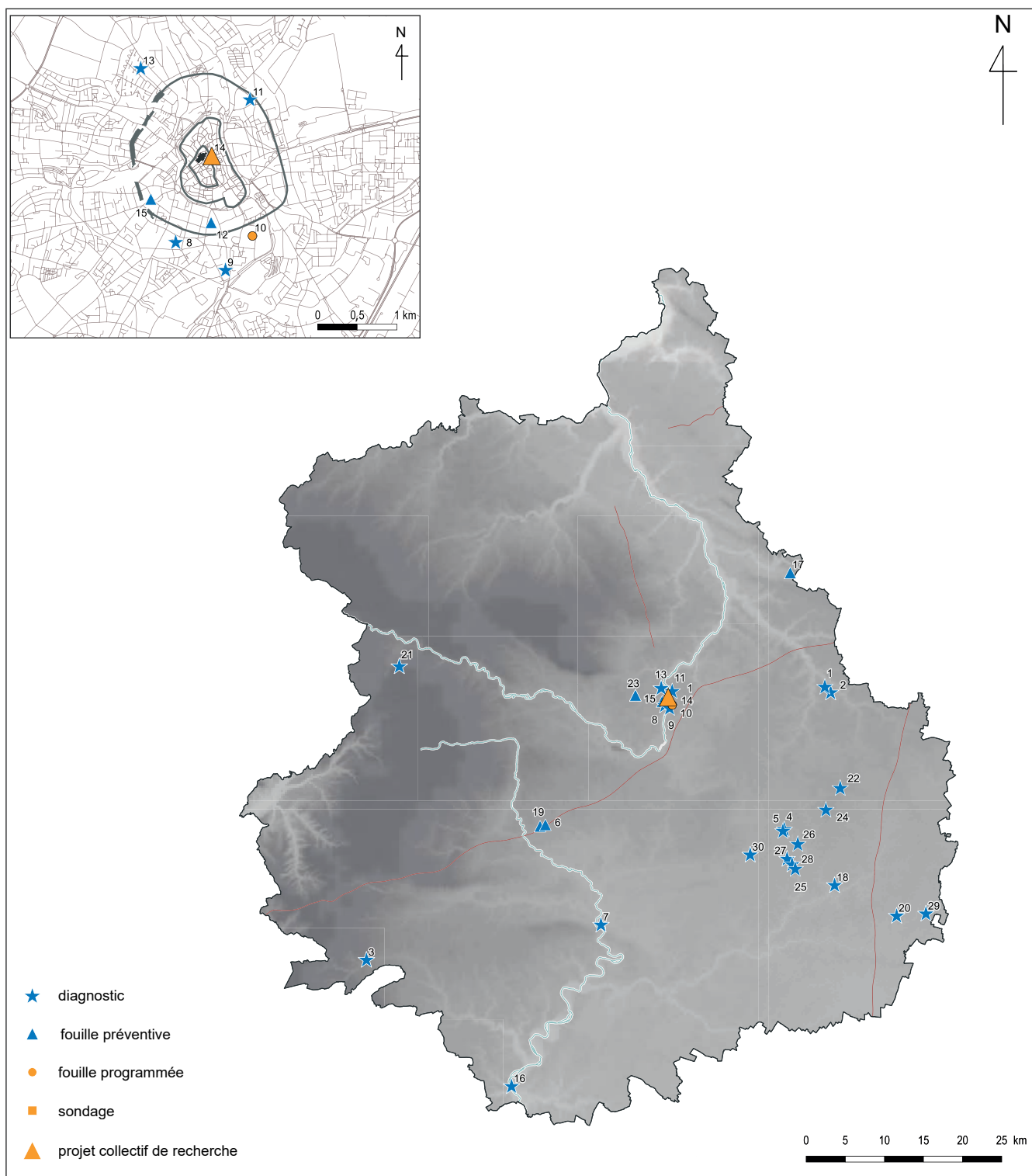
Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
28	Prospection aérienne dans le nord de l'Eure-et-Loir	Douard Michel (COL)	PRD		0612588	
28	Prospection aérienne dans le sud de l'Eure-et-Loir	Lelong Alain (BEN)	PRD		0612584	
28	Atlas de fermes et villae gallo-romaines de Beauce	Lelong Alain (BEN)	PCR	GAL	0612796	
28015	Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, la Guillotine	Borderie Quentin (COL)	OPD		0612597	1
28015	Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, 70 rue de la Résistance	Borderie Quentin (COL)	OPD		0612632	2
28027	La Bazoches-Gouet, rue du général Leclerc et rue Jean Moulin	Lallet Carole (INRAP)	OPD	MA MOD	0612574	3
28032	Beauvilliers, la Fosse Aubert, tranche 5 C	Lemaitre Vladimir (INRAP)	OPD		0612669	4
28032	Beauvilliers, la Fosse Aubert, tranche 5 A	Lemaitre Vladimir (INRAP)	OPD	PAL	0612670	5
28041	Blandainville, les Joncs Marins	Frénée Éric (INRAP)	OSE	NEO BRO MA	0612592	6
28051	Bonneval, 10 impasse de la Licorne	Lallet Carole (INRAP)	OPD		0612561	7
28085	Chartres, 83 bis Rue de Reverdy	Achéry Vincent (COL)	OPD		0612668	8 ON
28085	Chartres, 6-8 rue des Perriers	Astruc Juliette (COL)	OPD	GAL MA MOD CON	0612551	9
28085	Chartres, sanctuaire gallo-romain de Saint-Martin-au-Val	Bazin Bruno (COLL)	FP	GAL	0612312	10
28085	Chartres, 29 ruelle du Grand-Sentier	Fissette Séverine (COL)	OPD		0612634	11
28085	Chartres, 19-21 rue des Vieux-Capucins	Fissette Séverine (COL)	OSE	GAL MA	0612659	12
28085	Chartres, ZAC de Rechèvres phase 4	Gauthier Fanny (COL)	OPD		0612572	13 ON
28085	Chartres, peintures murales antiques d'Autricum	Huchin Raphaël (COLL)	PCR	GAL	0612087	14
28085	Chartres, 62 à 68 rue du Grand-Faubourg, 1 rue du Quatorze-Juillet	Wavelet David (COL)	OSE	GAL MA	0612649	15
28103	Cloyes-les-Trois-Rivières, 11-13 rue Nationale	Lallet Carole (INRAP)	OPD		0612580	16
28135	Droué-sur-Drouette, La Queue d'Hirondelle tranche 2	Gourio Léa (COL)	OSE	NEO	0612589	17
28164	Fresnay-l'Évêque, la Campagne du Petit Buisson tranche 2	Champault Éric (INRAP)	OPD	FER GAL MA	0612658	18
28196	Illiers-Combray, rue de l'Industrie	Fournier Laurent (INRAP)	OSE	FER GAL MA	0612593	19

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
28199	Janville, rue du Mail du Jeu de Paume	Noel Mathilde (INRAP)	OPD	MA MOD	0612512	20
28214	La Loupe, la Chamaille	Trémel Amandine (INRAP)	OPD	MOD	0612709	21
28215 28291	Louville-la-Chenard, Ouarville, les Évits	Leclerc Cédric (INRAP)	OPD	NEO FER GAL	0612712	22
28229	Mainvilliers, l'Enclos ZAC Pole Ouest	Brenet Michel (INRAP)	OSE	PAL	0612030	23
28274	Moutiers, parc éolien du Bois des Fontaines	Leclerc Cédric (INRAP)	OPD		0612708	24
28304	Prasville, les Marmonneries, tranche 2	Bailleux Grégoire (INRAP)	OPD	GAL	0612571	25
28304	Prasville, la Petite Contrée et le Gas Jacquet	Bailleux Grégoire (INRAP)	OPD		0612660	26
28304	Prasville, le Chapitre, la Pièce de l'Orme tranche 9	Basset Célia (COL)	OPD	NEO FER MA MOD	0612642	27
28304	Prasville, le Chemin de Teillay tranche 8a	Hamon Tony (INRAP)	OPD	NEO	0612661	28
28391	Toury, vallée de Maupertuis tranche 3	Hamon Tony (INRAP)	OPD	NEO CON	0612680	29
28422	Les Villages-Vovéens, rue du Bois-Paillet	Basset Célia (COL)	OPD	CON	0612596	30

Carte des opérations autorisées



Sud de l'Eure-et-Loir

Les conditions climatiques de la fin de l'hiver et surtout du printemps relativement sèches paraissaient favorables à la prospection aérienne, mais comme en 2019, l'été fut très sec et chaud. La croissance des céréales est de ce fait uniforme, et peu sujette à la révélation de vestiges archéologiques enfouis dans les couches superficielles du sol. Les vestiges repérés sont souvent très ténus. Il s'agit principalement d'ensembles fossoyés accompagnés ou non de substructions.

105 sites ou indices de sites ont fait l'objet d'une notice. 45 de ces sites semblent inédits.

76 sites présentent des enclos ou enceintes de plans très variés. À chaque fois, nous les avons comparés au parcellaire figurant sur le plan du cadastre napoléonien, mais le plus souvent sans similitude. Pour la grande majorité, il s'agit vraisemblablement de parcellaires anciens voire antiques.

Cependant, certaines enceintes pourraient être des fermes protohistoriques voire médiévales, mais en l'absence d'une typologie bien établie on ne peut pas se prononcer.

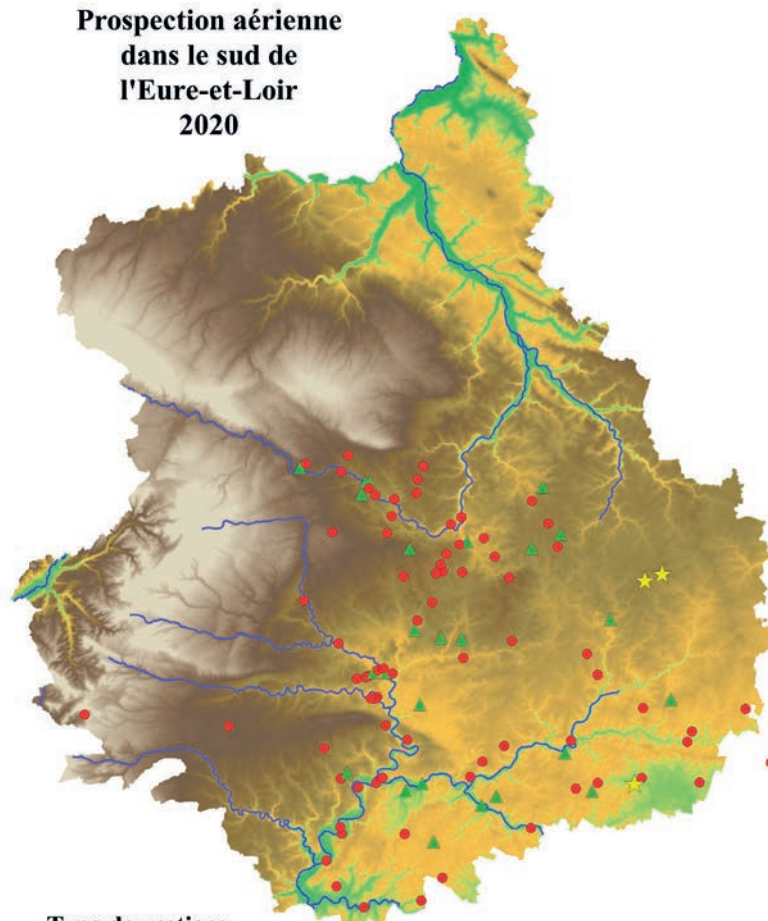
26 sites présentent des fondations en pierres : il s'agit de traces peu visibles de bâtiments malheureusement souvent incomplets.

À noter : des vestiges du château médiéval de Molitard à Conie-Molitard ont été photographiés.

Seuls 3 sites comportent les deux types de vestiges.

Alain Lelong

Prospection aérienne dans le sud de l'Eure-et-Loir 2020



Type de vestiges

- fossoyés
- ▲ substructions
- ★ fossoyés et substructions

Cinq vols ont été réalisés sur le nord de l'Eure-et-Loir entre le 01 et le 30 juin 2020, au départ de l'aérodrome de Dreux Vernouillet.

L'objectif de 2020 était la reconnaissance de l'ensemble du territoire après une année 2019 consacrée à l'acquisition d'une méthodologie de prospection et de restitution des données collectées. Il n'a pas été tout à fait réalisé en raison d'une météorologie capricieuse et d'une inadéquation entre le coût de l'heure de vol du vecteur utilisé et le budget disponible.

L'utilisation d'un traceur GPS par le pilote a permis de s'affranchir des problèmes de localisation en restituant le parcours des vols. En sus de permettre la localisation des anomalies photographiées, le cumul des tracés restitués a aidé à l'exploration la plus complète possible du nord de l'Eure-et-Loir.

Lorsque les vols ont débuté post confinement, les céréales d'hiver étaient arrivées à maturation. Fort heureusement, les faibles précipitations du début de printemps avaient eu des conséquences sur la croissance des cultures. Jusqu'au terme de la campagne ces anomalies de croissance ont aidé à la détection des traces anthropiques au sein de cultures monochromes. L'exemple le plus significatif du phénomène a été donné par l'agglomération gallo-romaine de Senantes, plusieurs fois survolée, dont la trame urbaine et les principaux bâtiments sont restés visibles tout au long du mois.

Deux bâtiments quadrangulaires inédits, de datation indéterminée, ont été repérés grâce au même phénomène au nord de la Chalière sur la commune de Revercourt (fig.).

La plupart des structures observées sont des anoma-

lies fossoyées (enceintes quadrangulaires, enclos circulaires, ou fossés bordiers de chemins). Beaucoup étaient connues de R. Dodin. Toutefois, les conditions favorables de 2020 ont permis de photographier les deux enceintes ovales concentriques de les Davaux à Saint-Martin-de-Nigelles qui ne s'étaient plus révélées depuis une trentaine d'années. D'autres semblent totalement inédites comme les enclos circulaires de grand diamètre de Pontgouin le Chainay et Senantes les Gravières-du-Coudray. Trois autres structures fossoyées circulaires, d'une dizaine de mètres de diamètre, ont été découvertes sur les communes de Dampierre-sur-Avre la Tricouse, Garnay la Garenne et Marville-Moutiers-Brûlé la Vovette.

La consultation systématique des clichés verticaux et/ou satellitaires disponibles en ligne, bien que très chronophage, a aidé à l'authentification de certaines traces moins caractéristiques et à l'élimination d'autres qui se sont révélées appartenir à des excavations récentes (tranchée de gazoduc, carrière remblayée) ou à des parcelles et chemins « nouvellement » remembered.

La consultation de ces vues a révélé aussi plusieurs sites dont les deux plus « spectaculaires » ont fait l'objet d'une déclaration dans le rapport. L'un concerne une nécropole protohistorique détruite en 1964 par une gravière à Écluzelles les Malassisl et l'autre un enclos quadrangulaire, probablement de l'âge du Fer, déjà connu mais qui apparaît au sein d'un parcellaire qui lui est lié à Marville-Moutiers-Brûlé le Bois-Berthe.

Au final ce sont 307 photographies numériques, faisant l'objet de 63 fiches déclaratives qui ont été transmises au SRA.

Michel Douard



Revercourt (Eure-et-Loir)
la Chalière : bâtiments
quadrangulaires
(Michel Douard)

AERBA

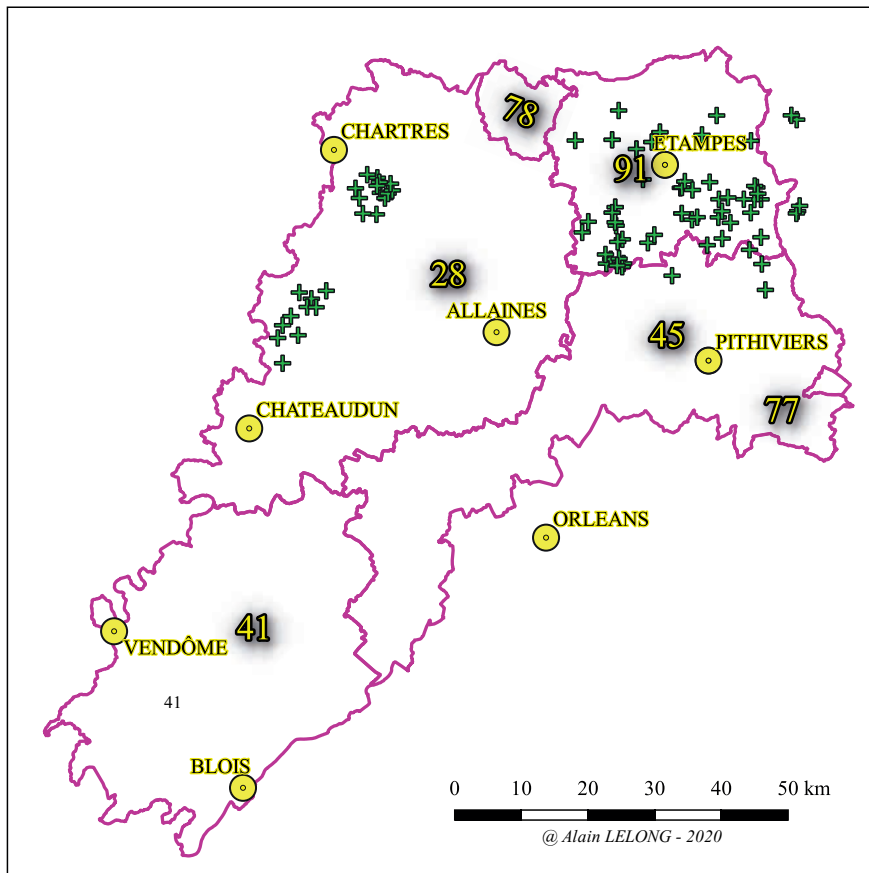
Atlas des fermes et *villae* gallo-romaines de Beauce

Le PCR a poursuivi son activité en 2020. 82 notices, toutes issues des prospections aériennes, ont été rédigées en 2020 : les notices sont accessibles sur la plateforme Huma-Num à l'adresse suivante : <http://aerba.huma-num.fr/>

23 concernent le département d'Eure-et-Loir, 4 concernent le Loiret et 55 les Yvelines.

**Alain Lelong, Christophe Devilliers,
Alain Ferdière**

Répartition des sites ajoutés en 2020
(Alain Lelong)



AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN

La Guillotine

Le diagnostic archéologique réalisé à Auneau la Guillotine concerne un terrain de 20 550 m² localisé sur le plateau sud-ouest dominant la vallée de l'Aunay, en rive de l'actuelle zone urbanisée. Ce terrain en L de 178 m par 125 m et dont le point haut est situé à 150,40 m NGF comprend un modeste vallon doté d'une pente de 1.7 % avec un dénivelé de près de 2 m sur quelque 140 m de longueur concernés par le projet.

Les 10 tranchées couvrant 2161 m² (10,50 % de la surface totale), n'ont pas permis de découvrir de vestiges antérieurs à la période contemporaine. En effet, malgré l'exploration de plus de 10 % de la surface, et excepté deux petits fossés non sondés situés en bordure d'emprise, un fossé très évasé au comblement caillouteux et le fond du

vallon comblé de matériaux grossiers (dont des fragments de briques récentes) aucune structure ni vestige mobilier n'ont été observés en place. En revanche, toute la zone sondée montre une dynamique érosive intense, caractérisée à la fois par la troncature profonde des Luvisols et par la présence de deux épaisses couches de colluvions successives, recoupées par les fossés susmentionnés.

Notons enfin que la mise en place, au milieu des années 1990, d'une grosse conduite d'eau pluviale à travers toute la parcelle a pu conduire à un remaniement substantiel des horizons supérieurs des sols.

Quentin Borderie

AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN

70 rue de la Résistance

L'opération archéologique de diagnostic du 70 rue de la résistance à Auneau-Bleury-Saint-Symphorien a porté sur une emprise de 18 130 m² et a permis la découverte d'un site daté du Néolithique moyen II, dans un secteur très peu érodé. Ce site est localisé dans le nord-ouest de la surface affectée par l'aménagement, directement sous l'horizon labouré, au sommet des formations limoneuses et à l'amorce du versant qui descend doucement vers l'ouest, entre 150,30 m NGF et 150,70 m NGF.

La couche archéologique reconnue, d'une épaisseur maximale de 0,20 m s'étend à minima sur 1800 m². Elle contient sur plus de 475 m² du mobilier en concentrations de densité variable, la plus importante étant de 4,5 pièces par mètre carré. Ce mobilier comprend essentiellement des pièces lithiques (148 pièces) et céramiques (9 pièces), présentant de très bons états de surface et des remontages. Cette répartition différentielle est pour une grande partie due à l'utilisation de moyens mécaniques d'exploration, puisqu'un carré de 1 m² fouillé manuelle-

ment a permis de recueillir à lui seul près de 30 % du matériel céramique. Seule une petite structure excavée de type « trou de poteau » contenant du mobilier lithique a été découverte et il est fort probable que les difficultés de lecture liées à la sécheresse aient compromis la découverte d'autres structures similaires. Ce site est particulièrement intéressant en raison de la rareté des corpus d'assemblage lithiques du Néolithique moyen II en Eure-et-Loir et du fait qu'un autre site est localisé sur la même commune au lieu-dit Le Parc (Noël, 2010).

Pour les périodes plus récentes, ce diagnostic a seulement permis de trouver deux fossés de limites parcelaires qui figurent sur le plan cadastral de 1812.

Quentin Borderie

Noël et al. 2010 : Noël J.-Y., *Auneau (Centre – Eure-et – Loir) Le Parc* : fouilles archéologiques d'une petite occupation du Néolithique moyen et récent, Chartres : Conseil général d'Eure-et-Loir service de l'archéologie, 2010, 231 p.

LA BAZOCHE-GOUE

Rue du général Leclerc, rue Jean Moulin

Le diagnostic archéologique réalisé sur l'emprise de la place de la mairie à la Bazoches-Gouet a permis de mettre en évidence une occupation médiévale du site dérasée de manière importante certainement au XVIII-XIX^e s. puis à la fin du XX^e s.

Les deux tranchées ont montré chacune une épaisseur stratigraphique d'environ 0,80 m dont la moitié est liée aux réaménagements successifs de la place entre le XIX^e et le XX^e s. Elles ont permis d'observer une occupation médiévale qui s'étend certainement du haut Moyen Âge jusqu'au XII^e s.

L'occupation la plus ancienne du site, qui s'installe sur le substrat, prend la forme d'un remblai assez homogène. Ces niveaux semblent correspondre à la première occupation du site, antérieure à la mise en place du cimetière et à l'occupation qui le jouxte. Aucun élément structurant ou datant ne permet de caractériser et dater cette première occupation. Cependant, la présence de céramiques des V-VII^e s. présentes en position résiduelle dans les niveaux supérieurs laisse supposer que ces remblais pourraient dater de cette période.

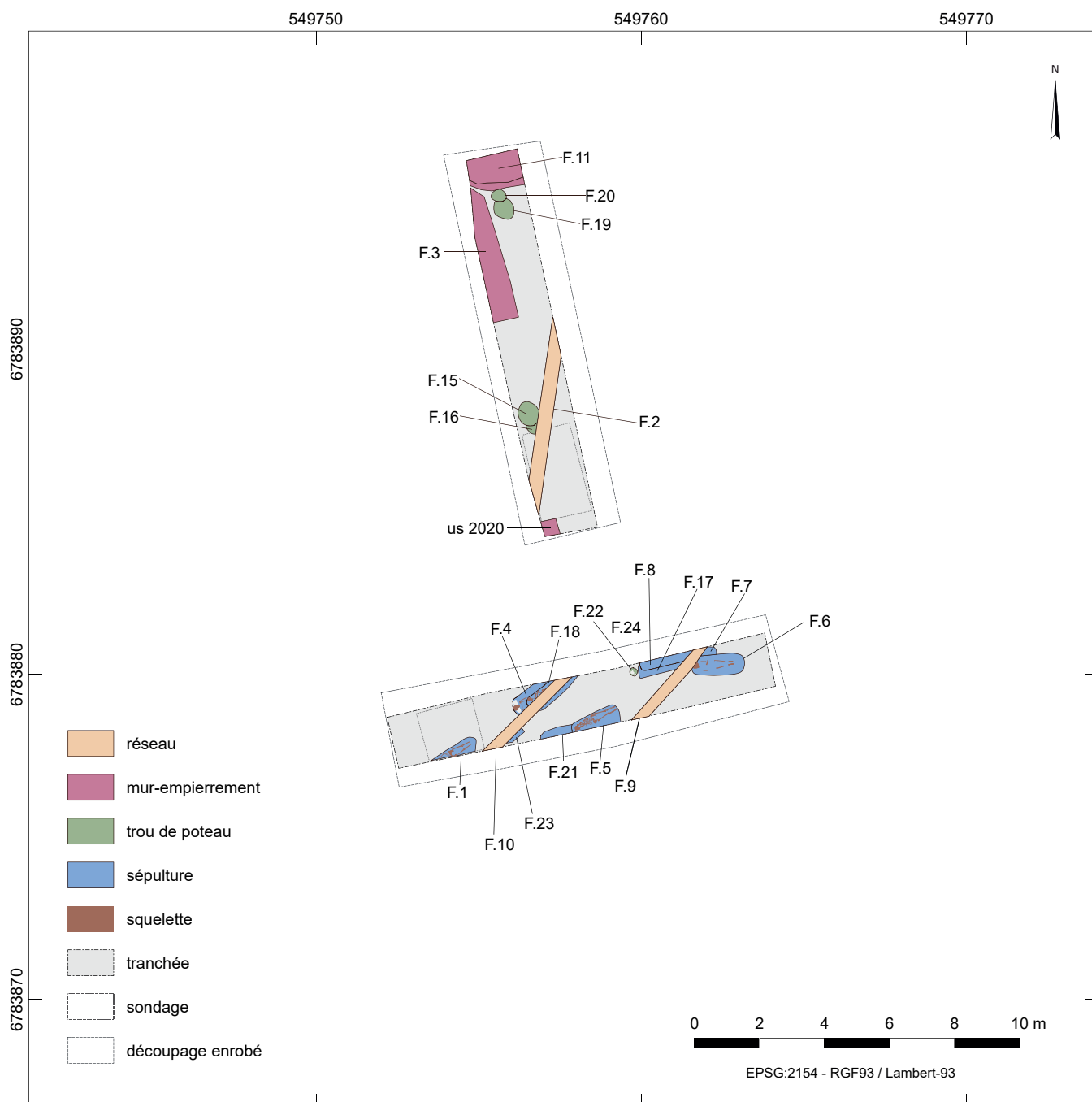
L'occupation médiévale est caractérisée par la mise en place d'un cimetière le long du côté nord de la nef. Peu d'éléments datant ont été découverts. Ils situent l'implantation de cette zone entre le IX^e et le XI^e s. L'église apparaît dans les textes au XII^e s. mais peut-être antérieure. L'analyse par radiocarbone d'une des sépultures les plus

anciennes découvertes donne une fourchette de datation comprise entre 1039 et 1210 à 95,4 % de probabilité. Le cimetière est abandonné en 1791 pour être installé hors de l'enceinte un peu plus au nord. La limite nord du cimetière doit se trouver entre les deux tranchées. Au nord dans la tranchée deux, on observe une occupation certainement extérieure avec quelques structures en creux qui pourraient correspondre à des trous de poteaux et, en bordure ouest et nord de la tranchée, l'apparition de maçonneries qui pourraient elles aussi être médiévales. Le mobilier prélevé sur cette occupation n'est pas postérieur au XII^e s. Nous sommes peut-être sur l'arrière des parcelles de maisons situées plus au centre de la place le long d'une ruelle qui rejoignait les fossés au nord.

Au XVIII-XIX^e s., un dérasement vient détruire la plus grande partie du cimetière pour ne laisser que les tombes les plus profondes creusées dans le remblai de la période 2. Cette limite est surmontée par un épais remblai remplis d'ossements humains désorganisés. Cette destruction intervient certainement en 1880 lors du réaménagement de la place qui fait suite au déménagement de la mairie et des halles. Le cimetière n'est déjà plus en service depuis un peu moins de 100 ans.

La partie supérieure de la stratigraphie est occupée par les couches liées au réaménagement de la place et du pourtour de l'église réalisés au XX^e s.

Carole Lallet



La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) rue du Général Leclerc : plan général du diagnostic avec les faits par type (Carole Lallet, Inrap)

Gallo-romain

BEAUVILLIERS

La Fosse Aubert, tranche 5C

Le diagnostic de la Fosse Aubert tranche 5C s'est déroulé sur le terrain du 12 au 21 octobre 2020. Cette opération s'inscrit dans le projet d'extension de la carrière de granulats calcaires CEMEX sur la commune de Beauvilliers.

Le diagnostic a permis la découverte d'éléments de parcellaires anciens, fossés, bornes et chemins. Si les ves-

tiges sont modestes, ils nous ont permis de consolider la connaissance des sites voisins et de mieux en cerner les limites ; complétant ainsi les données sur ce territoire où la recherche archéologique est particulièrement active.

Vladimir Lemaître

BEAUVILLIERS

La Fosse Aubert, tranche 5A

Le diagnostic de « la fosse Aubert » tranche 5A s'est déroulé sur le terrain du 21 septembre au 21 octobre 2020. Cette opération s'inscrit dans le projet d'extension de la carrière de granulats calcaires CEMEX.

Elle a permis la découverte d'éléments du Paléolithique moyen et surtout du Paléolithique inférieur, ce qui demeure un événement rare, en dépit du fait que ceux-ci se trouvent en position secondaire. Le site le plus proche à avoir livré des vestiges du Paléolithique inférieur, fut

découvert à la fin du XIX^e s. et étudié par Gabriel de Mortillet.

Si les vestiges sont plus modestes pour les périodes protohistorique et historique, ils nous ont permis de consolider la connaissance des sites voisins et de mieux en cerner les limites ; complétant ainsi les données sur ce territoire où la recherche archéologique est particulièrement active.

Vladimir Lemaitre

BLANDAINVILLE

Les Joncs Marins

Situé à 25 km au sud-ouest de la ville de Chartres dans le département de l'Eure-et-Loir, le site des Joncs Marins à Blandainville a fait l'objet d'une fouille effectuée entre le 16 juin et le 18 décembre 2020. L'intervention fait suite aux résultats d'un diagnostic réalisé en 2014 sur une superficie accessible de 607 515 m² par le service de l'archéologie du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir sous la conduite de Pierre Perrichon (Perrichon 2015). L'emprise de la fouille correspond à un décapage de 65 000 m². Elle est localisée à environ 1 km au sud-ouest du centre-bourg de Blandainville, en limite nord de la commune d'Illiers-Combray, sur une zone de bas plateau en bordure ouest de deux petites vallées sèches qui influent sur la topographie du terrain avec un système de pentes douces l'une vers l'est et l'autre vers le sud avec des altitudes comprises entre 162,7 m et 160,20 m NGF. Schématiquement, l'ossature du plateau est constituée d'argiles à silex recouvertes par une couverture limoneuse pouvant atteindre 3 m. En partant de la base, la séquence stratigraphique étudiée par Céline Coussot (Inrap CIF) est constituée de limon moucheté jaune pâle-gris-orange, de limon argileux brun-orangé (horizon Bt de sol brun lessivé holocène), un mélange de limon beige-brun et limon brun, de limon beige-clair lié à la présence d'un ancien chemin et de limon brun clair correspondant à l'horizon agricole. Toutefois, les unités sédimentaires varient selon les zones de fouille, des modifications qui se manifestent principalement dans les zones basses situées au sud-est par une importante érosion du sol brun lessivé et une forte troncature des vestiges.

Les occupations qui s'échelonnent du Néolithique au XIII^e s. ap. J.-C., sont révélées par 1330 faits archéologiques dispersés sur l'ensemble de la surface décapée avec néanmoins une concentration centrale déjà constatée lors du diagnostic (Perrichon 2015), et un pôle oriental se développant le long de la limite d'emprise du décapage (fig. 1). La première forme schématiquement une bande nord-sud délimitée à l'ouest et à l'est par des fosses d'extraction de matériaux, avec un point pivot central occupé par des unités architecturales et des ves-

tiges d'occupation du Néolithique. Cette distribution est également chronologiquement significative avec à l'est, répartis sur l'ensemble du décapage, les vestiges protohistoriques et dans une moindre mesure, néolithiques, et au sud-ouest, sur une bande décapée d'environ 1,3 ha (zone 1) l'habitat médiéval. Ces deux zones sont également caractérisées par un substrat différent, graveleux et manganique à l'ouest, limoneux grisâtre à orangé à l'est. La zone centrale est traversée par un chemin d'où partent (ou arrivent) des limites parcellaires fossoyées progressant vers le SO.

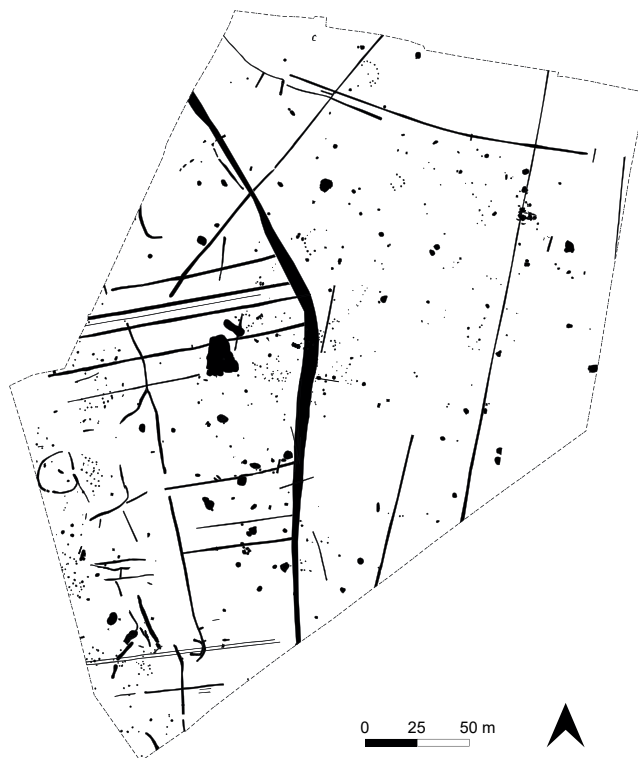


Fig. 1 : Blandainville (Eure-et-Loir) les Joncs Marins : plan des vestiges mis au jour. (topographie : P. Neury et B. Wadajo, SIG : M.-F. Creusillet, Inrap)

Outre les indices du Paléolithique exclusivement mis en évidence lors du diagnostic, les premiers témoins d'occupation remontent à trois occupations successives du Néolithique ancien (Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain), puis du Néolithique moyen 1 et enfin du Néolithique moyen 2 (Chasséen septentrional). Localisés essentiellement dans la partie centrale du décapage archéologique, les vestiges correspondent à deux fosses, deux foyers et un possible niveau d'occupation. L'occupation du Néolithique ancien est la mieux renseignée avec la mise au jour d'une fosse au plan globalement quadrangulaire de 4,40 m de côté et aux angles arrondis. Elle présente un profil en cuvette irrégulier conservée sur une profondeur de 0,58 m. Son comblement limoneux a livré l'essentiel du mobilier, deux bracelets en schiste, sur les neuf mis au jour sur le site, 1426 silex, 336 tessons de céramique, dont la concentration est assimilable à ce qui est habituellement découvert dans les fosses latérales des maisons danubiennes. Au demeurant, l'environnement de cette fosse a livré un nuage de petites structures en creux qui pourraient vraisemblablement, pour certaines, appartenir à un bâtiment bien qu'aucun plan cohérent ne puisse être dégagé. Le mobilier céramique atteste la récurrence des caractères techniques et typologiques dans la céramique du Néolithique ancien localement, avec notamment une certaine importance de la tradition Limbourg, sur un fond commun hérité du Rubané, puis du B-VSG de l'Yonne.

L'occupation du Néolithique moyen 1 paraît très diffuse et n'est représentée que par quelques éléments mis au jour un horizon de surface développé sur un horizon Bt de luvisol holocène préservé à la faveur d'un ancien chemin et dans une petite fosse de moins d'un mètre de diamètre conservée sur une profondeur de 0,14 m dont le comblement a livré 113 tessons de céramique appartenant au même vase. Ce dernier est attribué à une production du Chambon sans pouvoir affirmer s'il est en rapport avec les autres productions du Néolithique moyen 1 mis au jour sur le site.

La dernière occupation néolithique se rapporte au Néolithique moyen 2. Les vestiges qui y sont associés correspondent à un alignement de quatre trous de poteau axé nord-sud qui ont livré 45 tessons de céramique caractéristiques et du mobilier mis au jour de manière éparse lors du décapage. Le mobilier trouve des parallèles intéressants avec les sites proches.

Malgré une empreinte ténue des vestiges, les trois occupations néolithiques successives témoignent d'une pérennité sur le même site de l'occupation des communautés agraires durant tout le V^e millénaire. Le Néolithique ancien de Blandainville confirme une installation précoce du Néolithique ancien entre Beauce et Perche en Eure-et-Loir. Il s'inscrit parmi les sites appartenant au réseau hydrographique du Loir.

La deuxième période d'occupation est attribuée au Bronze final IIb-IIIa et IIIb. Elle est caractérisée par 257 trous de poteau permettant d'identifier une douzaine de constructions dont trois au plan relativement cohérent, deux circulaires et un quadrangulaire, la forme des autres n'étant pas identifiées. Par ailleurs, plusieurs « binômes » de trous de poteau sont considérés comme les ves-

tiges de bâtiments. En périphérie de ces constructions se répartissent neuf fosses dites polylobées de dimensions plus ou moins importantes. Elles sont interprétées comme des zones d'extraction de matériaux caractérisées par des ensembles de creusements plus ou moins ovales dont les recoupements ne sont pas toujours aisés à identifier. Les remplissages, assez homogènes, parfois stratifiés avec des matériaux sableux de nature le plus souvent approchant et fréquemment similaire au sédiment encaissant. L'occupation de la fin de l'âge du Bronze se manifeste également au travers de 120 fosses plus petites de plan circulaire, ovale, quadrangulaire ou irrégulier dont la fonction reste le plus souvent indéterminée, 5 structures de combustion, 15 puits et puisards et 16 fosses, longues, étroites et profondes, à plan ovale, aux parois verticales et fonds plats, pour lesquelles les datations et la fonction ne sont pas assurées. Une fosse circulaire (F2457, fig. 2) était comblée par un amoncellement de tessons de céramique, principalement des ratés de cuisson, et de nombreux fragments de gros pesons pyramidaux à angles arrondis et base carrée, le plus complet pesant 2.8 kg.

Le corpus céramique compte 15 759 fragments issus de 341 faits archéologiques. Les ensembles mis au jour renvoient à des productions qui s'étalent entre le Bronze final IIb-IIIa et le Bronze final IIIb classique. Néanmoins, une majorité d'entre eux ne peut être datée avec précision. Cette difficulté découle d'une évolution continue, sans rupture nette, de la culture matérielle sur un probable fond local peu connu, dans un secteur géographique situé au carrefour de plusieurs courants culturels. Cela dit, le lot comble des étapes localement peu fournies en mobilier céramique, faisant la jonction entre les sites euréliens du Bronze final IIIa des Ardrets à Morancez (Lecomte 2022) et celui attribué au Hallstatt C ancien des Ouches à Sours (Dupont 2011).



Fig. 2 : Blandainville (Eure-et-Loir) les Joncs Marins : vue du comblement de la fosse F2457. (Céline Villenave, Inrap)

Hors fragments en alliage cuivreux constitués uniquement de morceaux filiformes ou de plaques centimétriques, le petit mobilier se réduit à douze objets ; quatre fusaïoles, un fragment de bracelet en terre cuite, une perle en ambre, deux petits pesons pyramidaux et trois objets circulaires à profil en poulie dont l'interprétation, « bobines », « dévidoirs » ou « écarteurs d'oreille », reste sujette à discussion. La dernière interprétation nous

semble la plus manifeste bien que d'autres utilisations, hors parures, puissent être également imaginées. Le douzième objet est une statuette en terre cuite anthropomorphique archéologiquement complète (fig.3). Il s'agit d'une figuration sommaire modelée à partir d'un cylindre d'argile de 2,6 cm de diamètre long de 12.09 cm (tête comprise) auquel sont adjoints des bras courts et deux jambes également réduites. Les pieds sont matérialisés sauf sur la jambe droite où il semble brisé. La tête grossièrement modelée par pincement montre clairement un visage humain avec une bosse pour le nez et des oreilles développées. Le genre exprimé par une double surépaisseur modelée au niveau de l'appareil génital semble être féminin. Par sa forme et son modelé, elle se rapproche de la figurine féminine de Châtillon (Billaud, Roche 2016). Il s'agit d'une découverte exceptionnelle, les autres figurines connues régionalement, deux anthropomorphes et une zoomorphe, se limitant à celles des Barres à Menne-tou-sur-Cher (Loir-et-Cher, Salanova 1999).



Fig. 3 : Blandainville (Eure-et-Loir) les Joncs Marins : cliché de la statuette après nettoyage. (C. Rérolle, AntePostquem)

Les restes de torchis, certains révélant des traces de support en bois, sont abondants avec 5274 individus équivalents à une masse de 129 kg.

Par ailleurs, la fouille a livré 292 restes osseux très mal conservés dont 186 proviennent de comblements attribués à l'âge du Bronze final. L'étude archéozoologique réalisée par Gregory Bayle (Inrap CIF) met en évidence un spectre faunique dominé par des animaux domestiques avec, par ordre décroissant des effectifs, les bovinés, le porc, les caprinés (dont le mouton reconnu), le cheval et le chien. Avec moins d'effectifs osseux, des animaux sauvages sont représentés comme le cerf élaphe et avec une attribution plus incertaine, l'aurochs et le sanglier.

L'occupation du Bronze final se met probablement en place dans le courant du XI^e s. av. J.-C, voire à la fin du XII^e s. et perdure jusqu'à la fin du IX^e s. av. J.-C. Elle correspond possiblement à un habitat groupé, la longue durée d'occupation et l'imprécision du phasage ne permettant pas de le démontrer rigoureusement, repéré sur une superficie de 40000 m², soit certainement l'occupation dans son intégralité. Cette découverte complète d'une manière significative une phase du Bronze final peu renseignée localement en établissant la jonction avec les sites majeurs voisins (la Sente des Roches à

Auneau, ZA les Ardrets à Morancez et les Ouches à Sours). L'intérêt du site réside également dans son corpus céramique conséquent comprenant à la fois les éléments d'un faciès local et ceux d'affinités de régions limitrophes septentrionales.

Après un long hiatus, la troisième période d'occupation est attribuée à la période médiévale. Celle-ci débute dans le milieu du XI^e s. et perdure jusqu'à la fin du XIII^e s. soit une longue période de 2,5 siècles couvrant plusieurs générations. L'occupation médiévale est localisée exclusivement dans la partie ouest de l'emprise. Elle comporte au total 216 entités archéologiques déterminées comme 124 trous de poteaux, 43 tronçons de fossés, 32 fosses, 10 fours (domestiques et artisanaux), 6 ornières et une probable sablière.

Le maillage assez dense de fossés correspond à une organisation assez bien marquée de l'espace. Un ensemble de trois fossés clôture l'occupation médiévale dans sa partie est et marque ainsi son extension maximale. Un autre maillage de fossés correspond à des éléments séparateurs d'espaces spécifiquement dédiés. Enfin, un dernier maillage de fossés témoigne d'un réseau parcellaire ordonné.

Les trous de poteaux ont permis de déterminer 13 unités architecturales correspondant à différentes constructions à architecture de poteaux plantés. La fonction de ces différentes UA est variée : bâtiment à vocation d'habitat, bâtiments annexes, bâtiments agricoles, etc. (fig. 4). Quelques activités afférentes de l'établissement rural médiéval sont évoquées plus spécifiquement par la présence d'un enclos agropastoral circulaire (activité agricole) de deux fours à usage domestique, de plusieurs fours/foyers probablement à vocation artisanale se superposant dans une grande fosse.



Fig. 4 : Blandainville (Eure-et-Loir) les Joncs Marins : vue d'ensemble de l'UA4 vers le nord-est. (Séverine Chaudriller, Inrap)

Le matériel céramique est peu abondant : 936 tessons médiévaux et modernes (136 NMI) pour un poids total de 5790 g. Seuls 57 faits sur les 216 enregistrés ont livré du mobilier céramique soit un plus du quart des vestiges (26 %). De plus, les lots sont quantitativement très modestes et mal renseignés ce qui de facto incite à ne considérer la plupart des datations que comme indicatives, à ne comprendre que comme des terminus postquem. Le corpus est assez pauvre et de surcroît ne com-

porte que peu d'éléments morphologiques sur lesquels reposent généralement les propositions de datations les plus fiables.

L'*instrumentum* est particulièrement indigent avec seuls 9 éléments collectés : deux pierres à aiguiser fragmentaires, un lissoir en verre fragmentaire, une scorie de verre, un fragment de pied de verre, une tige de clou en fer, deux éléments en fer indéterminés et enfin une pointe de flèche en fer.

L'occupation médiévale correspond à la fois à une portion de basse-cour de motte castrale (motte identifiée au cours du diagnostic et située à 35 m au sud-ouest de la limite sud de décapage) et potentiellement à une portion de « village ». Cette dernière complète au nord le dispositif de la motte castrale, ou succède de manière chronologique à l'implantation de la motte castrale et de la basse-cour afférente. L'indigence du mobilier céramique, rendant impossible un phasage précis, tout comme les analyses par radiocarbone ne permettent pas de trancher de manière définitive en faveur de l'une ou l'autre des hypothèses.

Aux périodes modernes et contemporaines, jusqu'au début du XX^e s., le secteur se montre exclusivement dédié aux pratiques agraires. Pour ces périodes, le site

a livré une quinzaine de fossés parcellaires figurant sur le cadastre napoléonien du XIX^e s. (1826, Section D la motte aux maires) ainsi qu'un chemin moderne.

Séverine Chaudriller, Marie-France Creusillet, Éric Frénée, Céline Villenave

Billaud, Roche 2016 : BILLAUD Y., ROCHE A., *Les figurines des palafittes bronze final du lac du bourget : anthropomorphes, représentations sexuées et traitements particuliers*, poster (APRAB Journée thématique « Images et imaginaires à l'âge du Bronze en Europe » Saint-Germain-en-Laye, 4 mars 2016).

Dupont et al. 2011 : DUPONT F., LECOMTE B., LIAGRE J., RIVIÈRE J., SIMON J., « Un établissement du début du premier âge du Fer en Eure-et-Loir : Sours, Les Ouches », *RACF*, 50, pp. 45108.

Lecomte, Capron 2022 : LECOMTE B., CAPRON D., « Un établissement de l'étape moyenne du Bronze final à Morancez (Eure-et-Loir) », *RACF* [en ligne], 61, URL : <https://journals.openedition.org/racf/5370>.

Perrichon 2015 : PERRICHON P., *Projet d'aménagement de la ZA d'Il-liers-Combray et Blandainville (Centre - Eure-et-Loir), lieux-dits Les Bois de Fransaches et Les Fourneaux à Illiers-Combray, Les Joncs Marins à Blandainville. Occupations du Paléolithique moyen jusqu'au XII^e s. : rapport de diagnostic archéologique*, Chartres : Conseil général d'Eure-et-Loir, 2 vol.

Salanova 1999 : SALANOVA L., *A85 Tours-Vierzon -Section M1 - Theillay/ Villefranche-sur-Cher, Loir-et-Cher- Le monument n°1 de la nécropole tumulaire des Barres à Mennetou-sur-Cher (Loir-et-Cher) : DFS de fouille préventive*

Gallo-romain

CHARTRES

Les peintures murales romaines de Chartres-Autricum

Malgré l'annulation de plusieurs projets à cause des contraintes sanitaires liées à l'épidémie de COVID-19, les activités du PCR ont été importantes en 2020. La fin de l'année 2020 a été marquée par la découverte d'un très important lot d'enduits peints lors de la fouille préventive réalisée au 19-21, rue des Vieux Capucins (C379.2). Plus de 100 caisses de fragments ont été prélevées sur le site dont l'essentiel provient du comblement d'une grande cave dans lequel se trouvait un effondrement en connexion d'environ 6 m² (fig.1). L'intérêt réside dans la présence simultanée de fragments d'enduits sur mortier de sable et de chaux et d'enduits sur un support sableux très friable. Ces derniers fragments ont été prélevés en mottes, avec parfois une consolidation préventive dès le terrain. Ils seront dégagés en laboratoire. Le travail initié sur quelques mottes révèle une riche palette chromatique et des éléments de décor complexe, dont de nombreuses imitations de marbre. Pour les enduits sur mortier de sable et de chaux, majoritaires, les observations de terrain permettent d'identifier, à priori, un schéma classique de grands panneaux rouges avec quelques petits motifs d'ornementation et d'inter-panneaux noirs ornés de candélabre. De nombreux champs jaunes sont présents, parfois en séparation entre les champs rouge et noir. Ils semblent souvent encadrer les panneaux rouges et sont

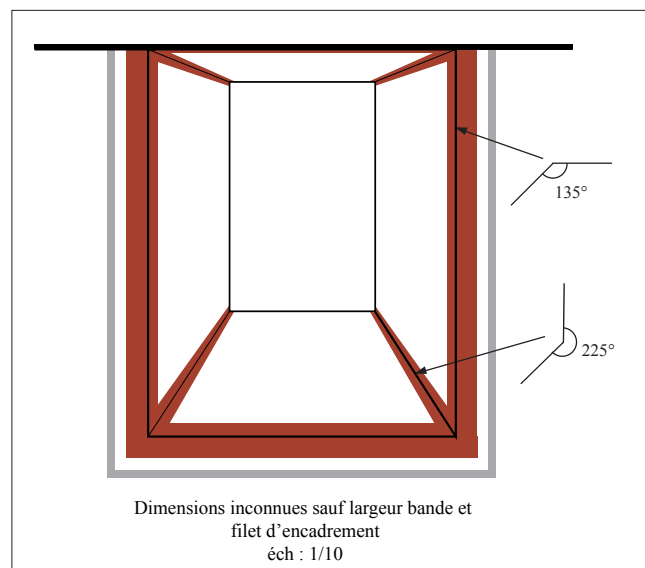


Fig. 1 : Mainvilliers (Eure-et-Loir) l'Enclos et la Couture : restitution hypothétique d'une fenêtre haute. (Raphaël Huchin, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

parfois traversés par une succession de bandes verte, rouge et beige, peut-être le motif de séparation entre les zones basse et médiane du décor. Un nettoyage et une étude complète de ce lot est indispensable pour pouvoir



Fig. 2 : Chartres (Eure-et-Loir) 19-21, rue des Vieux-Capucins : effondrement d'une grande plaque d'enduits peints en connexion. (Raphaël Huchin, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

proposer une restitution générale du décor et déterminer si les deux lots (enduit de sable et de chaux et enduit sableux) appartiennent à un même programme décoratif.

Deux études de lots mineurs, découverts lors des dernières opérations d'archéologie préventive, ont été réalisées durant l'année (site du 28-32 boulevard de la Courtille à Chartres et site de l'Enclos et la Couture à Mainvilliers. Sur ce dernier, les rares fragments récoltés révèlent la présence d'une fenêtre haute avec des embrasures fortement inclinées, rehaussées de rouge (fig.2). Le décor à fond blanc, avec quelques motifs floraux a été réalisé sur un support en mortier de tuileau, ce qui laisse suggérer une pièce de balnéaire.

L'analyse des enduits peints du site C191 – Boulevard Chasles-Cœur de ville a été achevée par C. Allag. Cette étude, centrée sur les fragments de l'US 5113, complète l'analyse des enduits de la cave 5082 étudiés en 2019 puisque quelques éléments du décor de l'US 5113 se trouvaient, de manière très minoritaire, dans le comblement de la cave. Les fragments proviennent d'une zone inférieure qui révèle une succession de larges compartiments rouge et jaune à filets intérieurs et ruban, et d'interpanneaux noirs sans décoration intérieure (fig.3). La datation du remblaiement des deux caves intervient au milieu du III^e. Le décor date probablement de la fin du II^e s.

C. Augranjean (Univ. de Poitiers) a poursuivi son travail de master sur la reprise des enduits peints du site du

C66 – 10-12, place des Épars, fouillé en 1986. Des séjours d'étude à Soissons, avec travail sur les fragments d'enduits peints, et à Chartres sur la documentation ont été organisés en fin d'année. Des décors et des *graffiti* inédits ont été mis au jour. La reprise complète du mobilier se poursuivra en 2021.

Le programme d'étude de la composition des mortiers s'est poursuivi avec une troisième session d'étude réalisée par A. Coutelas. Elle était essentiellement consacrée aux décors du site C66 – 10-12, place des Épars. Les résultats confirment les particularismes locaux déjà identifiés (doublement de la couche de finition). La confrontation des décors et des techniques de préparation des 94 échantillons observés depuis 2018, fait ressortir la rigueur des artisans qui sont tout à fait à même de répéter leurs recettes et techniques d'une paroi à l'autre durant un même chantier de décoration. Par extension, les confrontations des enduits entre différents sites sont prometteuses, un atelier pouvant répéter son travail d'un chantier à l'autre. Des décors découverts sur les sites C42 –,14-26, rue des Grandes-Filles-Dieu, C79 – Faubourg Guillaume, et C66 – 10-12, place des Épars pourraient être l'œuvre d'un même atelier œuvrant dans la seconde moitié du II^e s.

Un programme d'analyse des pigments a été lancé avec l'Institut Royal pour le Patrimoine Artistique de Bruxelles. Les premiers échantillons testés par J. Sanyova concernent les décors du site C229 – Casanova-Nicole. La composition des pigments testés est classique : céladonite pour le vert, goethite pour le jaune, hématite pour le rouge et noir de carbone. Ces premiers résultats seront confrontés à l'analyse d'autres échantillons dans les années à venir.

Une seconde programmation triennale a été proposée pour la période 2021-2023. L'objectif sera de poursuivre la dynamique mise en place depuis la création du PCR. En quatre ans, c'est une soixantaine d'actions qui a été menée dans le cadre du PCR dont trente études de mobilier ou études spécialisées, ainsi que de nombreuses actions de valorisation (vulgarisation ou communication scientifique). Pour cela l'équipe a été renforcée avec des collaborateurs d'horizons très différents mais complémentaires.

Raphaël Huchin

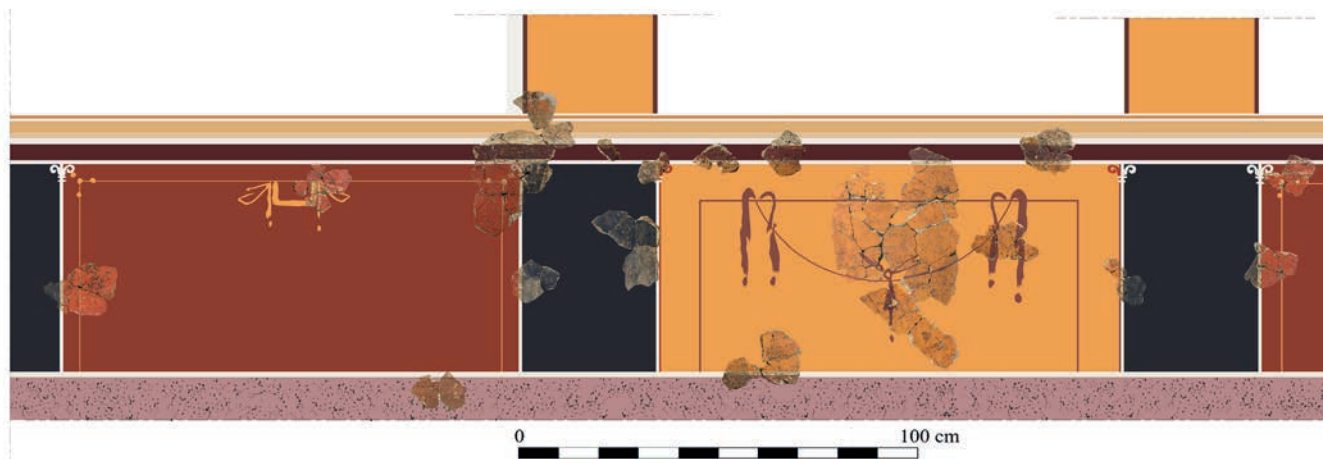


Fig. 3 : Chartres (Eure-et-Loir) boulevard Chasles-Cœur de Ville : US 5113, restitution hypothétique du décor. (J.-F. Lefèvre, APPA-CEPMR)

CHARTRES

Sanctuaire de Saint-Martin-au-Val

La campagne 2020 a porté exclusivement sur le dégagement des bois calcinés présents dans les bassins 10676 et 10987 du bâtiment 2. Cette fouille a permis d'extraire 312 éléments correspondant à des poutres, poutrelles et planches constitutives de caissons hexagonaux et losangiques d'un plafond suspendu et d'une charpente. Ce nouvel ensemble complète celui de 2019 (305 fragments). Au total, si l'on ajoute les bois décorés découverts sur le sol à l'est du bassin en 2017, c'est 714 pièces qui ont été mises au jour dans la fontaine monumentale. En 2020, pas moins de 12 nouveaux caissons viennent enrichir les deux hexagones prélevés l'année précédente. Il s'agit de 6 hexagones - dont un de module plus grand que ceux analysés l'année dernière - et 6 losanges dont un dans un état de conservation exceptionnel. La phase d'étude 2020 a été entièrement consacrée aux éléments de charpente. Cet axe a été privilégié car, si le dessin général du plafond commence à être mieux perçu, il n'en est pas de même pour le maintien et les supports de cet ouvrage de menuiserie. Au final, 47 pièces concernent des chevrons et arbalétriers (ou contrefiches), un entrain et de possibles solives ou pannes. Les essences identifiées sont le chêne et le sapin. Loin d'apporter des réponses précises sur les supports et maintiens du plafond, cette étude soulève des interrogations quant aux modes de couverture du bassin et de la fontaine ainsi que sur la provenance des différents éléments. Il semble que les modules soient plus liés à des rejets après récupération des parties réutilisables qu'à des pièces issues de l'effondrement de la charpente installée au-dessus du bassin. Il convient donc de remettre en cause l'hypothèse d'une couverture uniquement sur cet aménagement et plutôt envisager un modèle de toiture et de plafond plus grand qui protégerait l'ensemble de la fontaine monumentale. Les registres décoratifs du bassin se complètent. Dans



Chartres (Eure-et-Loir) sanctuaire de Saint-Martin-au-Val : le bassin et les bois effondrés du plafond suspendu en cours de fouille.
(Bruno Bazin, Direction de l'archéologie de Chartres Métropole)

le détail, un dallage en marbre blanc veiné issu des carrières de Châtelperron encadre un décor étoilé construit à partir de bandeaux droits et de doucines renversées. Le registre inférieur, d'un diamètre plus restreint, se compose d'un motif quadrilobé apposé à un carré.

Bruno Bazin

CHARTRES

6-8 rue des Perriers

Entre le 17 et 27 février 2020, une équipe de la Direction de l'Archéologie de Chartres Métropole a conduit un diagnostic aux 6-8, rue des Perriers couvrant une superficie de 1943 m² dont seul 55 % était réellement accessible (C384.01). Cet ensemble se trouve sur le versant sud-est d'un coteau bordant la vallée de l'Eure vers le nord-ouest. D'après les fouilles archéologiques réalisées alentour, ce secteur a abrité des carrières d'extraction de matière première dès l'Antiquité pour approvisionner notamment le chantier de construction du complexe monumental cultuel de Saint-Martin-au-Val voisin. Certaines de ces zones d'extractions après leur abandon sont transformées en nécropole accueillant des enfants morts en période périnatale (C245 et C260). Le diagnostic mené rue des Perriers a livré des vestiges pauvres en mobilier, ce qui a compliqué leur datation. Ce sont surtout les

recoupements avec les informations collectées sur les sites archéologiques environnants ou issues de sources historiques qui ont permis de proposer un phasage des découvertes basé sur des fourchettes chronologiques assez larges.

Une carrière antique ?

Dans la partie nord-est du terrain quatre creusements installés soit dans le toit altéré du substratum, soit dans les colluvions reposant sur la craie ont été mis au jour. Un cinquième creusement perce directement la craie sénonienne. La nature des couches dans lesquelles sont installées ces structures ainsi que leurs profils et leurs dimensions pourraient suggérer qu'il s'agit de fosses destinées à évaluer la qualité du substrat crayeux dans



Fig. 1 : Chartres (Eure-et-Loir) 6-8 rue des Perriers : vue générale vers le nord-est de la tranchée 2 (Juliette Astruc, Direction de l'archéologie de Chartres Métropole)

une carrière remontant à l'époque antique. En effet, sur le site C260, situé à moins de 250 m vers le nord, les fosses appartenant à la première phase d'exploitation de la carrière de craie datée entre le milieu du I^{er} et le début du II^e s. ap. J.-C. présentent les mêmes caractéristiques. Elles ont été rattachées par les archéologues à une phase de « test » effectuée par les carriers afin de déterminer les secteurs où la craie est de bonne qualité. Sur le diagnostic de la rue des Perriers, un sixième creusement recoupe certaines des fosses précédentes et présente des dimensions importantes, un plan et un profil plus régulier l'identifiant peut-être comme une fosse d'extraction à ciel ouvert, semblable à celles observées dans la troisième phase d'exploitation de la carrière fouillée sur le site C260. Il est intéressant de noter que les comblements d'abandon de ces structures présentent un aspect similaire à ce qui a été observé sur le site C260. Il s'agit d'argile ou de limon mêlé à des silex et de la craie (sous forme pulvérulente ou de nodules). Ce dépôt pourrait provenir soit du toit altéré du substratum non exploité et utilisé tel quel pour combler les structures, soit d'un tri du matériau initial. Sur le site C384, plusieurs de ces fosses sont recouvertes par un remblai de nature hétérogène mêlant matrice crayeuse pulvérulente et argile limoneuse renfermant des silex. Des couches proches d'aspect ont aussi été relevées dans la partie centrale du site C260. Cet apport de remblai est daté entre la deuxième moitié du II^e et le début du III^e s. ap. J.-C. C'est dans ces dépôts que sont installés les vases-cercueils datés de la fin du II^e siècle-début du III^e s. ap. J.-C. L'absence de vases-

cercueils sur le site C384 pourrait signifier que l'espace funéraire accueillant les enfants morts en période périnatale se limite à la partie supérieure du coteau.

Une occupation postérieure à l'antiquité : entre Moyen Âge et époque industrielle

Dans la partie nord du terrain, les remblais d'abandon de la carrière antique sont recoupés par quatre creusements. D'après leurs dimensions et l'aspect de leurs comblements, deux d'entre eux pourraient témoigner d'une occupation rurale du secteur à compter du XII^e s. Le bourg qui se développe autour de l'abbaye de Saint-Martin-au-Val à partir du XII^e s. concentre les habitations de part et d'autre de la rue Saint-Brice jusqu'au croisement avec la rue Saint-Martin-au-Val et à hauteur du carrefour avec la rue des Gallichets (actuelle rue de Reverdy). Autour s'étendent des terres à vocation vivrière pouvant abriter de rares habitations éparses. Les deux autres creusements observés lors du diagnostic présentent des profils et des comblements très différents puisqu'ils renferment notamment de la craie sous forme de couche homogène plus ou moins compacte ou de nodules mêlés soit à des colluvions limoneuses brun-rouge, soit à du sédiment argilo limoneux brun. Ces vestiges pourraient être liés à une activité d'extraction de craie perdurant au Moyen Âge sur le terrain diagnostiqué ou dans son environnement. Il reste néanmoins très difficile de reconnaître dans ces deux creusements des traces de fosses d'exploitation (à ciel ouvert ou non) ou des tronçons de galerie ou de puits (d'accès ou d'aération). La coexistence sur une même zone de structures liées à une occupation agricole et de creusements liés à l'extraction de craie pourrait indiquer que cette dernière reste une activité exercée à une échelle modeste. Ce phénomène semble perdurer au début de l'époque moderne jusqu'à la fin du XIX^e s. comme l'attestent quatre creusements (dont un possible puits d'accès et un éventuel tronçon de galerie) jouxtant une fosse de plantation et sept creusements comblés de sédiments riches en craie (pulvérulente ou en nodules) suivis d'un épisode de remblaiement avec des dépôts présentant le même aspect. De nombreux événements s'échelonnant entre le XVI^e et le XIX^e s. pourraient expliquer la nécessité de continuer à s'approvisionner en craie dans ce secteur. Ainsi les guerres de religions ont pu endommager durablement l'habitat et les édifices religieux à la fin du XVI^e s., l'installation de la communauté des Capucins dans l'abbaye de Saint-Martin-au Val au XVII^e s. a entraîné l'édification de nouveaux bâtiments conventuels, la transformation de l'abbaye en hospice au XIX^e s. a aussi nécessité de nombreux travaux tout comme la restauration de l'église de Saint-Martin-au-Val dans la seconde moitié du XIX^e s.

D'après le cadastre napoléonien de 1827-1828, la zone du diagnostic est essentiellement occupée par des espaces libres de constructions. Ces derniers abritaient peut-être de vastes jardins à vocation vivrière dans lesquels s'élevaient ponctuellement des secteurs consacrés à l'extraction de matière première. Ce phénomène semble attesté par la découverte dans la partie centrale du terrain de deux creusements et plusieurs remblais.

Juliette Astruc

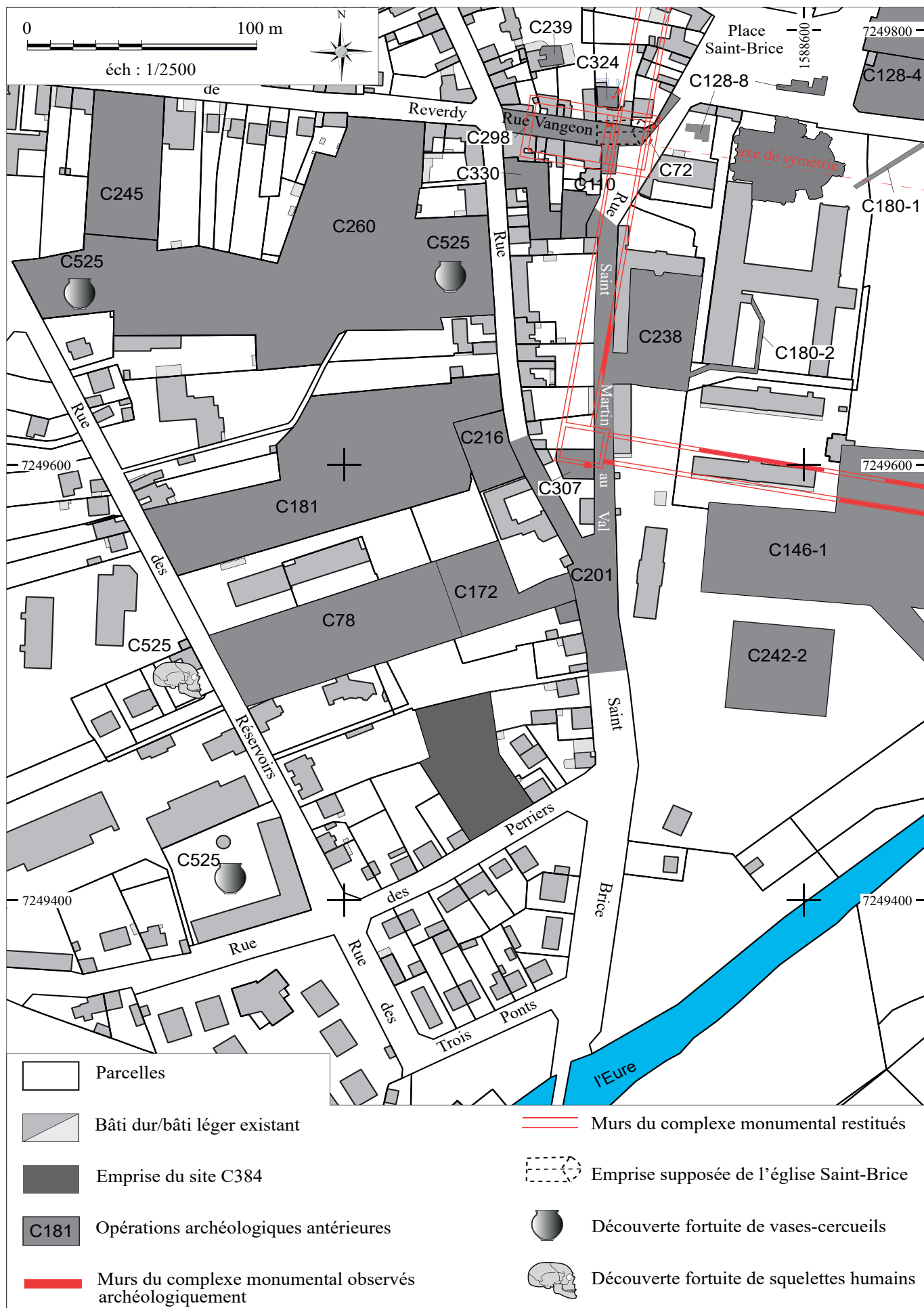


Fig. 2 : Chartres (Eure-et-Loir) 6-8 rue des Perriers : emprise des opérations archéologiques aux alentours de l'opération de diagnostic C384 (Juliette Astruc, Direction de l'archéologie de Chartres Métropole)

CHARTRES

29 ruelle du Grand-Sentier

Ce diagnostic a été mené du 15 au 21 juillet 2020. Malgré la présence de nombreux vestiges mis au jour sur plusieurs sites fouillés à proximité, les découvertes faites sur les parcelles BL 368, 370 et 372, ne reflètent aucunement une occupation dense et continue. Le terrain naturel, identifié dans toutes les tranchées, a été totalement érodé. Aucun élément ne permet de déterminer s'il s'agit d'une érosion naturelle en raison de la forte pente, ou s'il s'agit d'une action volontaire. Cependant, l'homogénéité et la compacité des remblais qui le surmonte tendent vers une action volontaire. La période antique est uniquement représentée par un fond d'amphore découvert en surface du terrain naturel (fig. 1) et contenant des ossements. Ces derniers ne sont pas humains, il ne s'agit donc pas d'un réceptacle funéraire. Cependant, ces ossements animaux (poulet, jeune porc et cheville osseuse bovine) sont des espèces et des pièces souvent rencontrées dans la sphère funéraire. Les quelques autres vestiges mis au jour correspondent à un creusement indéterminé et à des remblais modernes et industriels.

Séverine Fissette



Chartres (Eure-et-Loir) 29 ruelle du Grand-Sentier : découverte d'un fond d'amphore contenant des ossements animaux sélectionnés (Séverine Fissette, Direction de l'archéologie de Chartres Métropole)

CHARTRES

62 à 68 rue du Grand-Faubourg, 1 rue du Quatorze-Juillet

La fouille archéologique des 62 à 68 rue du Grand-Faubourg, 1 rue du Quatorze-Juillet, à Chartres, menée en 2020, concerne une emprise de 600 m² sur un terrain situé sur le bord nord du plateau dominant la vallée des Vauroux, à l'ouest de l'éperon naturel de Chartres. Lors du diagnostic, en février 2019, un bâtiment et sa rampe d'accès n'avaient pas été démolis et un arbre centenaire était solidement implanté dans une des parcelles. L'ampleur des vestiges mis au jour lors de la fouille n'avait donc pas été soupçonnée.

Les premiers vestiges, datés de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C., se présentent sous la forme de fossés parcellaires selon deux axes perpendiculaires, nord-est sud-ouest et nord-ouest sud-est. Quelques fosses et des trous de poteau sans organisation particulière témoignent d'une occupation sporadique.

Peu de temps après, et sans doute dans un laps de temps relativement court, se développe une occupation plus structurée. Il s'agit tout d'abord de la mise en place d'une vaste surface empierrée à l'ouest, mais aussi d'une occupation relativement dense au nord-est. Cette surface empierrée correspond probablement à la création d'une

place en lien avec la mise en fonction de l'aqueduc de Landelles et, en particulier, d'un bassin ou d'une fontaine mis au jour dans la parcelle voisine à l'ouest. Au nord-est, une activité artisanale liée à la métallurgie se met en place avec des foyers, des fosses et un puits. L'étude des importants vestiges d'activités sidérurgiques mis au jour (tuyères, scories, battitures, déchets de fonte) a permis



Fig 1 : Chartres (Eure-et-Loir) 62 à 68 rue du Grand-Faubourg, 1 rue du Quatorze-Juillet : four de potier en terre cuite architecturale. (David Wavelet, Direction de l'archéologie de Chartres Métropole)



Fig 2 : Chartres (Eure-et-Loir) 62 à 68 rue du Grand-Faubourg, 1 rue du Quatorze-Juillet : plansphasés (a : première moitié 1^{er} s., b : milieu 1^{er} s., c : seconde moitié 1^{er} s., d : 11^e s., e : 11^e s., f : Bas-Empire, g : médiéval, h : moderne industriel). (David Wavelet, Direction de l'archéologie de Chartres Métropole)

de caractériser des travaux de forgeage du fer. Autour de l'atelier de métallurgie, des celliers sont disposés à l'ouest ou au nord. Les structures au nord-est sont abandonnées au milieu du I^{er} s., au plus tard dans les années 60.

Dans la seconde moitié du I^{er} s., la « place » empierrée est toujours en activité et des structures sont disposées parallèlement à celle-ci. Elles sont essentiellement vouées au stockage (fosses, celliers) et semblent plutôt liées à une occupation à caractère domestique. Un cellier est particulièrement construit et pourrait être en relation avec une activité de tisserands. Il est surmonté d'une structure en bois composée de chêne, de hêtre et peut-être de conifère. Un incendie, perçu dans le comblement du cellier, scelle l'abandon de cette occupation au début du II^e s.

Le II^e s. marque une transformation de l'espace avec une baisse assez importante de l'activité. L'esplanade empierrée n'est plus entretenue et est même percée de fossés et de fosses. Il est probable que cela traduise aussi une évolution dans le fonctionnement de l'aqueduc. Un puits et un fossé sont les rares témoins de l'occupation de cette phase.

Le III^e s. est le théâtre de nouveaux changements sur le site. L'activité artisanale prend une ampleur inédite avec la présence de deux ensembles de fours de potiers particulièrement bien conservés. Le premier, au nord-ouest, est composé de deux fours construits en terres-cuites architecturales, un grand et un plus petit, auxquels on accède depuis une fosse de travail semi-excavée. Le second ensemble, au sud-est, est constitué de trois fours. Les deux plus grands, creusés dans le limon, sont disposés à angle droit l'un de l'autre. Un troisième four, plus

petit, est adjacent. Comme pour le premier ensemble, on accède à ces fours par une fosse de travail semi-excavée. Il est difficile, dans l'état actuel des études, de distinguer, chronologiquement et par le mobilier, les éventuelles différences de production entre les deux ensembles. La céramique produite dans cet atelier est majoritairement réalisée en céramique commune sombre à pâte grise (plat, pots, coupes, gobelets et quelques pichets).

On connaissait, à Chartres, les imposants ateliers de potiers (tours et fours) du quartier des Grandes-Filles-Dieu, les fours de Saint-Barthélémy, mais la mise au jour de fours de potiers dans le quartier du Grand-Faubourg, à l'ouest de l'antique d'Autricum, est une information importante pour la connaissance de la ville. La production des fours du site semble se stopper aux alentours du milieu du III^e s.

Il n'existe pas de réelle occupation au Bas-Empire, mais il semble qu'il y ait eu, au deuxième quart du IV^e s., une volonté de niveler le terrain en comblant définitivement la fosse de travail des fours du secteur 3 par un « tas » de céramiques qui devait être à proximité. Il est possible qu'une nécropole ou, du moins, quelques sépultures du haut Moyen Âge soient présentes à proximité comme l'attestent les découvertes faites lors du diagnostic.

Quelques fosses sont attribuables à la période médiévale, mais les alentours du site ne sont alors que des champs. Ce n'est qu'à la fin du XVIII^e ou au début du XIX^e s. que de nouvelles habitations sont attestées. Elles prennent de l'ampleur avec le percement, au milieu du XIX^e s., de l'actuelle rue du Quatorze-Juillet. Dans des fosses sont enfouis mobilier et jouets du début du XX^e s.

David Wavelet

Gallo-romain

Époque moderne

CHARTRES

19-21 rue des Vieux-Capucins

Moyen Âge

Époque contemporaine

L'opération de fouille 19-21, rue des Vieux-Capucins, a été réalisée du 14 septembre au 18 décembre 2020.

Les vestiges mis au jour et étudiés sont attribués à six phases d'occupation, qui couvrent la fin de la période protohistorique, la période gallo-romaine (jusqu'au IV^e s.), la période médiévale (à partir du XII^e s.) et les périodes moderne et contemporaine.

La phase 1, qui n'est pas exactement datée faute de mobilier, regroupe les quelques structures antérieures aux aménagements antiques. Ces structures sont des couches qui correspondent à l'altération de la surface des limons des plateaux, auxquelles s'ajoutent un creusement ovale et un négatif de poteau.

À la période antique, le site est localisé en périphérie sud de l'extension de la ville, non loin du tracé supposé du grand fossé qui ceinture la ville.

Une voie, supposée lors du diagnostic de janvier 2020, a été partiellement dégagée à l'angle est du site. Cet axe viaire est au départ un simple chemin empierré. S'il est

bien utilisé durant la période augustéenne, sa création pourrait être plus ancienne. Ce chemin sera remplacé dans le courant du I^{er} s. par une voie bien construite, séparée d'un espace de trottoir par un muret.

Les phases 2 et 3 couvrent le I^{er} s. et la première moitié du II^e s. Les structures attribuées à ces phases sont : trois caves (3, 4 et 5), quelques vestiges d'un bâtiment (6), un silo, un possible puisard lié à deux tranchées rectilignes, une large fosse circulaire, une petite fosse ovale et une structure énigmatique (fig.1).

La cave 4 est aménagée selon un axe perpendiculaire à la voie, mais elle n'y est pas accolée. Sa création correspond à un creusement rectangulaire dans le terrain naturel, sur une surface estimée de 14 m² et une profondeur de 2,20 m. Pour ce premier état, quatre sols successifs ont été identifiés. Ils alternent, sur une épaisseur totale de 18 à 25 cm, avec des couches d'occupation. Une couche de rubéfaction renseigne sur un épisode d'incendie, dont aucune autre trace n'a été révélée lors de la fouille. Le second état de la cave 4, qui correspond à une réduction

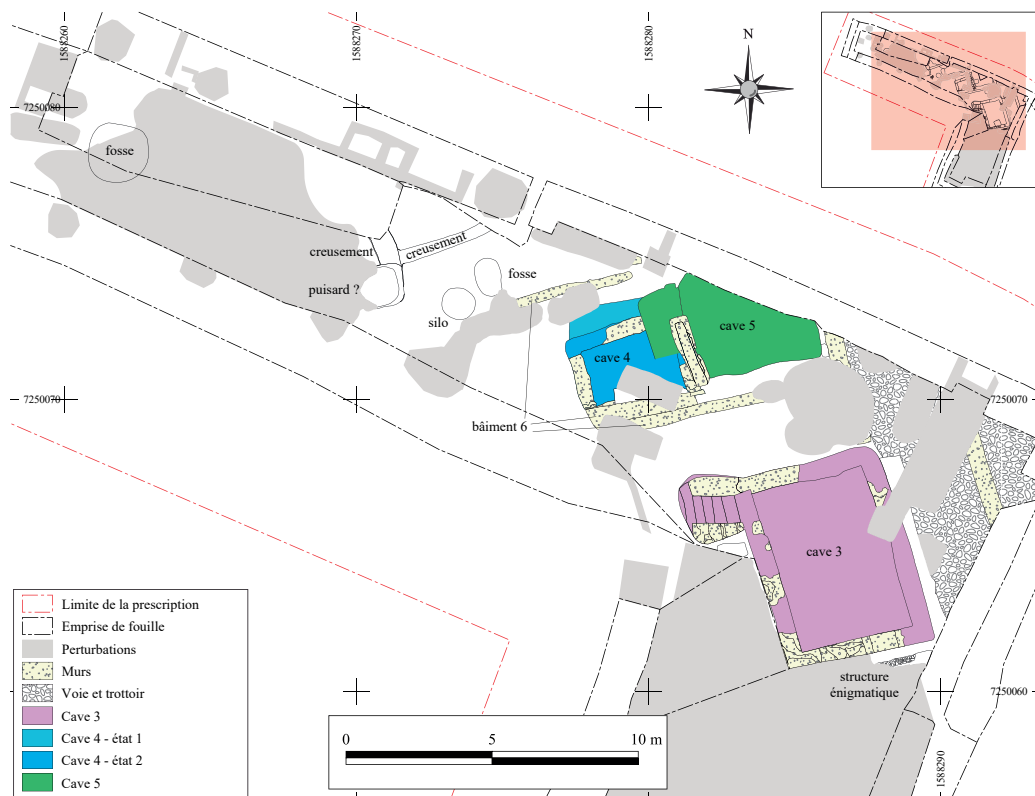


Fig. 1 : Chartres (Eure-et-Loir) 19-21 rue des Vieux-Capucins : plan des structures des phases 2 et 3 (Séverine Fissette, Direction de l'archéologie de Chartres Métropole)

de son emprise, qui avoisine au final au minimum 7,50 m², et est identifiée par la construction de murs maçonnés et l'installation d'un nouveau sol. L'abandon de cette cave est marqué par une récupération partielle des murs et par un comblement total, volontaire et rapide, daté de la seconde moitié du I^{er} s.

La cave 5, postérieure à la précédente, est localisée directement en bordure du trottoir. Son emprise totale n'est pas connue mais, d'après les projections, elle occupe une surface minimale de 15 m², hors emprise de l'escalier. Ses parois sud et est correspondent à un creusement du terrain naturel, sur une profondeur de 1,40 m environ. La cave est fermée à l'ouest par un mur maçonné, conservé sur une hauteur de 1,15 m. Ce mur n'est pas construit sur toute la largeur de la cave. L'espace ménagé au nord correspond à l'entrée de la cave, munie d'une porte, d'après les traces laissées au sol, et communiquant avec un escalier situé à l'ouest du mur. Le sol de la cave correspond à la surface indurée du terrain naturel décaissé. Une couche d'occupation, microstratification de fines couches grisâtres, a été fouillée. La destruction de cette cave intervient après le premier quart du II^e s.

Quelques maçonneries, toutes de morphologie identique, et un sol semblent correspondre à un bâtiment en lien avec la cave 5 (bâtiment 6). Un mur de façade construit en bordure du trottoir et trois murs perpendiculaires à la voie, construits autour de la cave, ont été identifiés. Un sol, composé d'un radier limoneux et d'une couche de cailloutis, est présent à l'ouest de la cave 5, en surface des comblements d'abandon de la cave 4.

La cave 3, située au sud des caves 4 et 5, est construite en bordure ouest du trottoir. Elle occupe une emprise

totale de 39,40 m² pour une surface de sol de 22,25 m² (fig. 2). Elle est constituée d'un escalier composé de cinq marches creusées dans le terrain naturel, de cinq murs maçonnés et d'un sol limoneux. Plusieurs structures ont été identifiées en surface du sol, dont un alignement de quatre négatifs de poteaux et un puisard, dont la création est antérieure à la construction du mur sud de la cave. Un soupirail est présent en façade, le long du trottoir. Cette cave a subi un épisode d'incendie qui semble être la cause de son abandon. Les couches identifiées comme étant en lien avec la destruction par incendie et l'abandon de la cave ont livré du mobilier céramique dont le terminus post quem est fixé à 75 ap. J.-C. et un as de Domitien émis en 90-91. Cependant, la destruction de la cave intervient plus tardivement. En effet, le spécialiste toichographe propose de dater du début du II^e s. la réalisation du décor dont est issue une grande plaque d'enduits peints effondrée mais en connexion. Cette datation laisse supposer que la cave est toujours utilisée au minimum durant la première moitié du II^e s.

Un ensemble énigmatique, composé de dix couches limoneuses, qui s'apparentent à des sols, et de onze couches de matériaux rubéfiés, a été mis au jour au sud de la cave 3, en bordure de l'emprise de fouille. Cet ensemble est largement recoupé par une fosse d'extraction postérieure. Son incomplétude et sa constitution en « millefeuille », qui soulève déjà la question de sa destination, rendent impossible toute hypothèse de restitution.

Un silo, un possible puisard lié à deux tranchées rectilignes et une petite fosse ont été mis au jour, sur une surface de moins de 25 m², à l'arrière des parcelles construites. Une dernière fosse, de 2 m de diamètre, est située encore plus à l'ouest.



Fig. 2 : Chartres (Eure-et-Loir) 19-21 rue des Vieux-Capucins : vue générale de la cave 3 en fin de fouille
(Raphaël Huchin, Direction de l'archéologie de Chartres Métropole)

La phase 4 est la période qui fait suite à la destruction de la cave 3. Après ces destructions, les bâtiments sont laissés à l'abandon et la zone est délaissée. Elle reste cependant fréquentée, en bordure d'une voie menant au centre de la ville antique.

Une activité d'extraction de matières premières s'installe ensuite aux abords directs des ruines qui deviennent une carrière à ciel ouvert (fig. 3). Cette activité est reconnue sous la forme d'un creusement profond, aux parois identifiées verticales mais dont le fond n'a pas été atteint. Selon les observations réalisées, cette fosse d'extraction mesurerait au minimum 40 m d'axe nord-ouest – sud-est et 2,50 m de profondeur. Cette carrière a totalement tronqué la pente du terrain naturel.

Ces deux activités, la récupération des matériaux et l'extraction du limon, sont relativement contemporaines, même s'il n'est pas aisé d'assurer à quel point. La période de fonctionnement de ces carrières pourrait avoir duré plusieurs années, voire décennies. Les premières récupérations de matériaux ont dû rapidement suivre l'abandon des bâtiments et se poursuivre au minimum durant la première moitié du III^e s., en parallèle à l'extraction des limons des plateaux. L'abandon des activités intervient peut-être à partir du milieu du III^e s., mais elles ont pu se poursuivre durant le IV^e s.

La zone est ensuite scellée par un remblai limoneux qui se forme progressivement mais massivement, en raison de la pente du terrain naturel, et qui suggère un espace peu fréquenté et la présence d'un couvert végétal. L'accumulation s'est poursuivie naturellement durant une longue période, pour atteindre plusieurs mètres d'épaisseur dans la partie sud du site. Durant cette période, le site se situe à l'extérieur de l'emprise restituée de l'enceinte du haut Moyen Âge. Cet espace extérieur, bien que très certainement fréquenté sporadiquement, devait être dévolu à des activités plutôt rurales.

Pour la période médiévale, tant les investigations archéologiques que les textes montrent que cette partie du territoire est recouverte par des terres agricoles liées principalement au travail de la vigne.

L'urbanisation très progressive du secteur à partir du milieu du XVII^e s., notamment avec la restructuration de certaines rues et la création du boulevard de la Courtille, a nécessité l'apport massif de remblais. Le plan le plus ancien où apparaissent les premières constructions sur la parcelle concernée ici, date de 1889.

Séverine Fissette

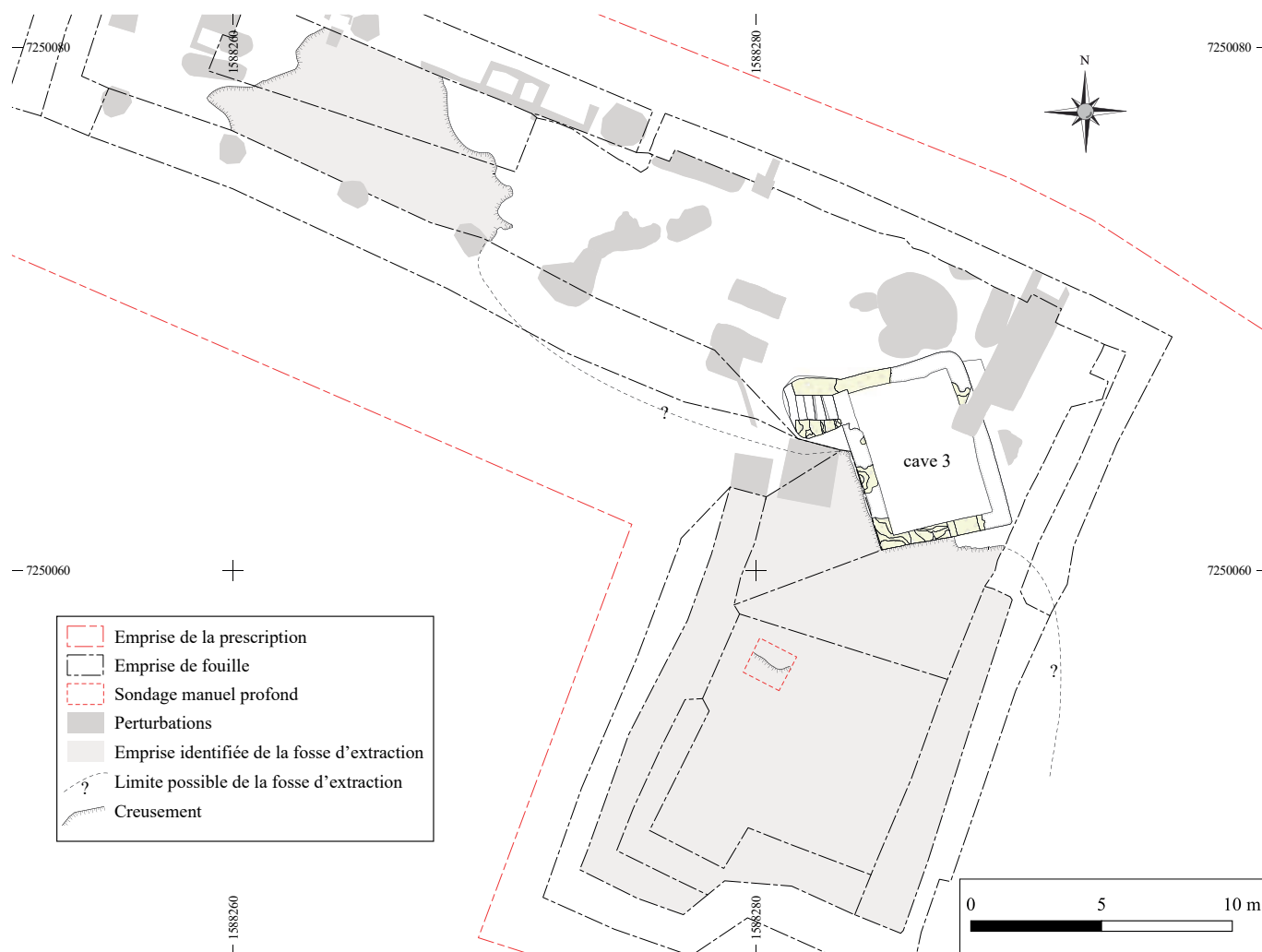


Fig. 3 : Chartres (Eure-et-Loir) 19-21 rue des Vieux-Capucins : plan de la fosse d'extraction (Séverine Fissette, Direction de l'archéologie de Chartres Métropole)

Néolithique

DROUE-SUR-DROUETTE La Queue-d'Hirondelle

L'opération de fouille archéologique préventive de Droue-sur-Drouette La Queue-d'Hirondelle, menée par le service départemental d'Eure-et-Loir sur une surface de 7 330 m², a mis au jour un habitat structuré de la fin du Néolithique ancien ou de sa phase de transition avec le Néolithique moyen I. Ce petit hameau se compose de cinq unités architecturales de tradition danubienne à vocation domestique, installées à flanc de versant. À l'exception de l'UA 1 au sud de l'emprise investiguée, chacune de ces unités d'habitation est composée d'un ensemble d'ancrages de poteau formant un bâtiment allongé, de plus ou moins lacunaire et orienté est-ouest, associé à des fosses. Les fosses latérales sont de petites dimensions et presque exclusivement localisées au sud des bâtiments, traduisant l'érosion du site plus marquée au nord. Elles ont toutefois livré la majorité du mobilier lié à l'occupation sous forme de rejets anthropiques.

Des nappes de vestiges sont également associées à ces bâtiments, dont trois ont pu être fouillées et documentées dans le cadre de cette opération. Ces zones de concentration de mobiliers sur de vastes surfaces en plan, environ 100 m², et couvrant en partie les bâtiments, sont composées en majorité de restes de terre à bâtir rubéfiée.

Grâce à l'étude spatiale et altimétrique des artefacts qui les compose ainsi qu'au recours à la micromorphologie, ces nappes de mobilier ont pu être caractérisées comme des niveaux d'effondrements de l'élévation en terre des maisons, concomitants d'une destruction par incendie, mêlés à des vestiges de l'occupation. L'ensemble, tronqué par l'érosion du versant et très marqué par la bioturbation, se présente aujourd'hui comme une couche archéologique homogénéisée et macroscopiquement indissociable.

L'assemblage céramique, décevant d'un point de vue quantitatif et très irrégulièrement réparti sur le site, ne permet de proposer ni phasage de l'occupation ni affinage de la typo-chronologie régionale. De même, la douzaine de datations absolues obtenues par mesure radiocarbone sur carporesses et par OSL sur les sédiments d'une nappe de vestiges, confirme que le site était occupé au cours du B-VSG (4900-4700 BC) mais ne précise pas davantage sa chronologie.

La datation du site repose ainsi sur l'industrie lithique et la présence de marqueurs culturels du Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain importés sous forme de produits finis, tels

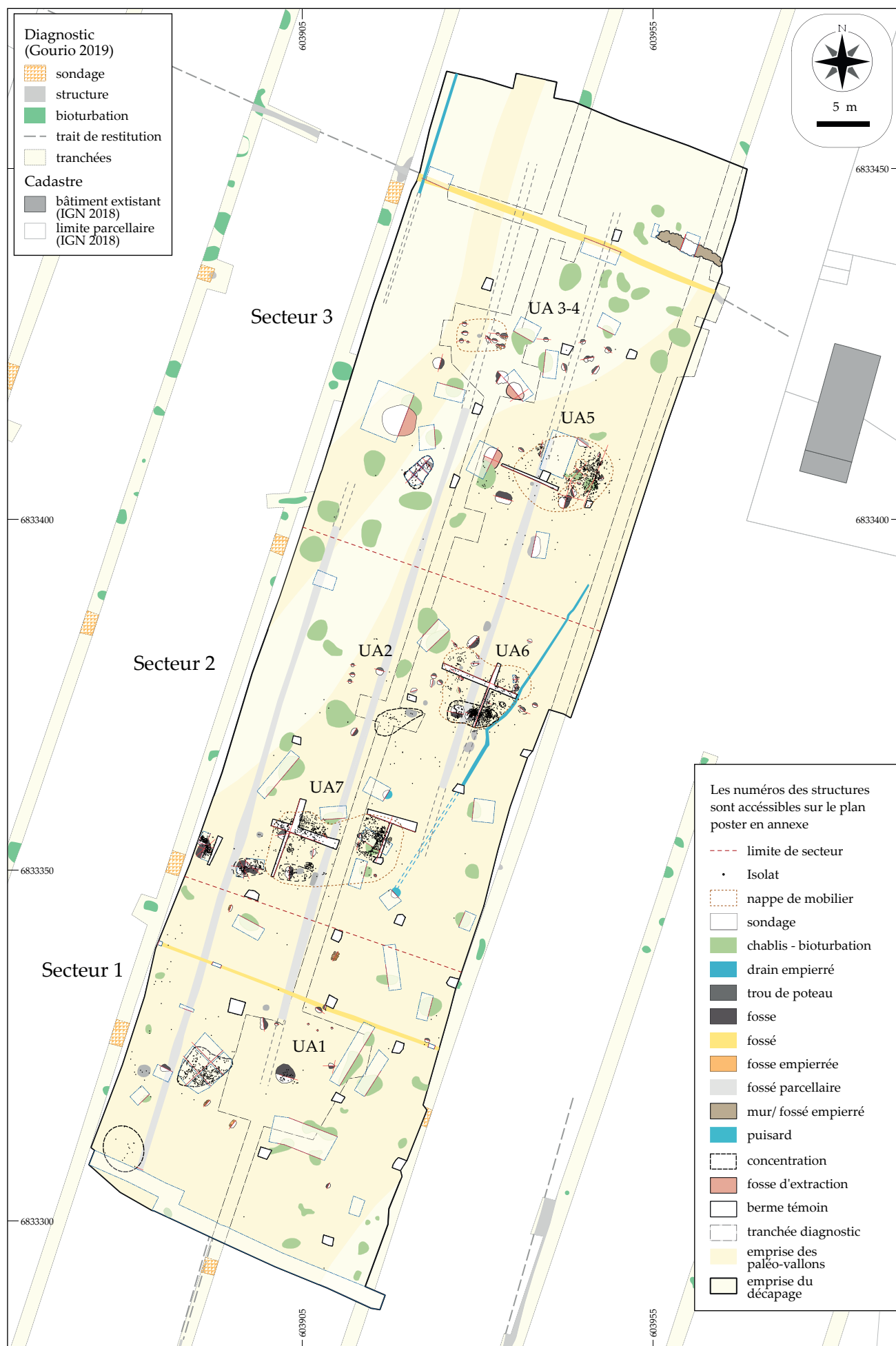


Fig 1 : Droue-sur-Drouette (Eure-et-Loir). La Queue-d'Hirondelle : plan général de la fouille, des vestiges et des sondages.
(A. Louis, CD 28)

les anneaux en schiste et les lames régulières en silex bartonien et du Cinglais. Ces fossiles directeurs, associés au débitage majoritaire d'éclats obtenus depuis des blocs siliceux locaux peu mis en forme pour la réalisation d'un outillage commun dominé par le support retouché, le grattoir et le denticulé, permettent d'évaluer la chronologie du gisement à une phase récente ou finale du B-VSG. Ils sont aussi les témoins de l'intégration du site de Droue-sur-Drouette dans les réseaux d'échanges sur de longues distances, bien établis au cours du Ve millénaire, jusqu'à la Normandie à l'ouest et au cœur du Bassin parisien à l'est. Cette datation tardive dans le Néolithique ancien est confirmée par la découverte de quelques grandes bitroncatures ; outils qui apparaissent à partir de la phase moyenne du B-VSG en région Centre-Val de Loire et deviendront communs au Néolithique moyen.

Des distinctions dans les assemblages lithiques des différentes unités architecturales ont été mises en évidence bien qu'elles reposent sur un nombre limité de pièces à caractère typologique. Ces différences montrent que les activités ont pu être réparties entre différentes habitations synchrones du hameau. On note en effet deux binômes de bâtiments avec des assemblages d'outils identiques, installés en quinconce sur le versant. Ce constat pourrait traduire un phasage chronologique distinct entre les quatre UA. Toutefois l'installation régulièrement espacée des bâtiments et l'absence de recoupement entre eux ne permet pas d'affirmer que les habitations étaient toutes contemporaines. Les seuls indices d'un possible phasage interne de l'occupation proviennent d'une fosse dans le secteur sud de l'UA 1 dont l'assemblage céramique

évoque davantage les traditions culturelles du groupe de Cerny.

Après l'abandon de cet habitat néolithique, le site n'est pas réoccupé à des époques postérieures mais seulement aménagé de différents systèmes de drainages et parcellaires. Un premier réseau parcellaire, matérialisé par deux fossés perpendiculaires au versant, est en effet installé dès La Tène moyenne et semble perdurer jusqu'à la fin de l'époque gauloise ou le début de notre ère.

À une/des époque(s) indéterminée(s) mais probablement récente(s), la parcelle est drainée par un réseau de drains empierrés et de puisards, cette fois dans le sens de la pente du terrain, et un possible mur est érigé au nord sans soin particulier avec des blocs bruts massifs de meulière. Plusieurs fosses profondes, probablement liées à l'extraction du sable de Fontainebleau, sont creusées sur la partie nord de la parcelle. La rareté du mobilier associé à ces structures est un frein à leur datation mais témoigne bien de l'éloignement de tout habitat contemporain et donc de la position excentrée du site depuis la Protohistoire. La présence de nombreux chablis et empreintes d'arbres qui jalonnent l'emprise est un autre indice en faveur de cette interprétation.

Enfin, à l'époque moderne, le site est cadastré par des fossés parcellaires drainants strictement parallèles à la pente et entre eux. Toujours en fonction à l'époque contemporaine, ils sont documentés par le cadastre napoléonien de 1832.

Léa Gourio

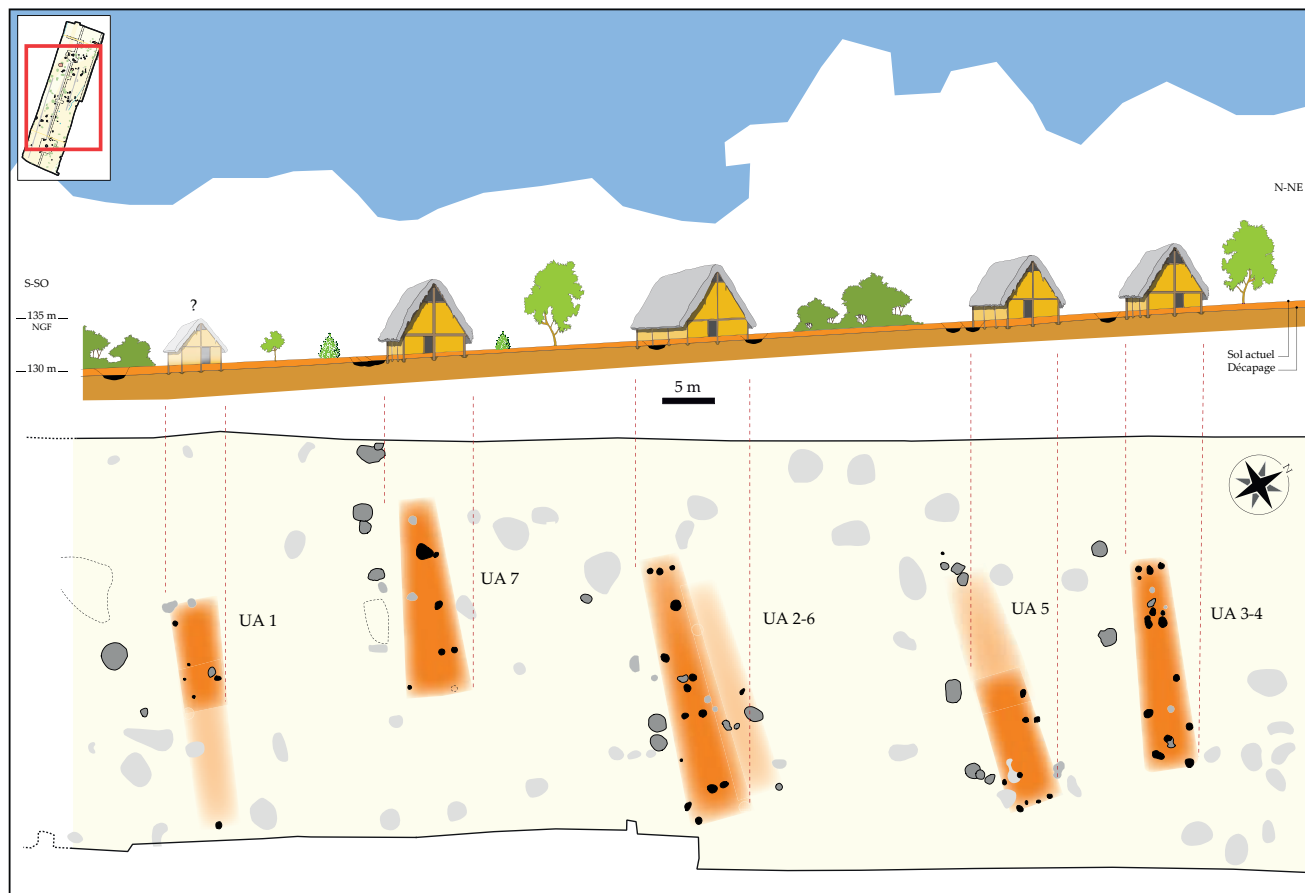


Fig 2 : Droue-sur-Drouette (Eure-et-Loir). La Queue-d'Hirondelle : évocation graphique de l'implantation du hameau néolithique sur le versant topographique. (A. Louis, CD 28)

La Campagne du Petit-Buisson tranche 2

La tranche 2 du diagnostic archéologique réalisée sur la commune de Fresnay-l'Évêque au lieu-dit La Campagne du Petit-Buisson a permis la découverte de la suite de l'occupation protohistorique dans son entière globalité, faisant suite aux découvertes de la première tranche et se développant vers le nord du site.

Ce sont en tout 211 structures archéologiques réparties sur 8 tranchées qui ont été mises au jour. Lors de cette dernière tranche, l'occupation la plus ancienne est attestée à La Tène moyenne par la présence de 5 silos ayant livré de la céramique de cette période. Le vaste enclos quadrangulaire se développe sur une surface de 7 ha sur les deux tranches sur un axe nord/est sud/ ouest et semble se mettre en place à La Tène finale avec une façade monumentale à l'est, doublée d'un fossé avec des plots composés de blocs calcaires pouvant supporter une palissade en bois. 69 fosses ou silos se répartissent au sein de l'enclos en batterie plus ou moins dense lors de cette deuxième tranche. Dans la première tranche, deux ensembles distincts du premier âge du Fer avaient été mis au jour au nord/ouest et au sud/est du diagnostic avec 59 fosses ou silos se rapportant aux périodes protohistoriques et antiques.



Fig 1 : Fresnay-l'Évêque La Campagne du Petit-Buisson tranche 2 : vue générale d'une batterie de silos de l'âge du Fer dans la tranche 105. (Éric Champault, Inrap)

Une petite nécropole d'au minimum 4 individus prend place à proximité de l'intérieur du fossé d'enclos ouest dans la tranche 6. Les sépultures S.474, S.475, S.487 et S.500 sont orientées nord/sud la tête au sud. Seul S.487 a été fouillée, car elle était à la base de la terre végétale et abîmée par les labours. Elle est datée par carbone 14 entre 371 et 199 av. J.-C. ce qui place cette petite nécropole à La Tène moyenne si les sépultures sont contemporaines. Les fosses des sépultures ne sont pas visibles et il est fort probablement que d'autres soient présentes dans cet espace.

Le site continue d'être occupé dès le début de la période romaine, lors de la tranche 2, 4 fosses ont livrées du mobilier céramique du Haut-Empire. Dans la première

tranche, la villa romaine s'implante dans la partie sud/est de l'enclos et exactement dans le même axe, induisant une reprise du parcellaire protohistorique, comme l'a montré la découverte de mobilier romain dans le comblement terminal du fossé d'enclos ouest.

La villa se développe en longueur selon une orientation nord/sud avec un léger décalage vers le nord/ouest. L'établissement est desservi par un chemin empierré qui n'a pas été retrouvé lors de la deuxième tranche et qui sépare la partie agricole à l'ouest de la partie résidentielle à l'est. La pars urbana se présente sous la forme d'une enfilade de trois grands espaces quadrangulaires distincts qui se développent du sud au nord sur 114 m de longueur et 55 m de largeur. L'ensemble est ceinturé par un grand mur de clôture, interrompu à deux endroits.

Lors de la tranche 2, un petit bâtiment de forme carrée de 8 m par 8 m a été mis au jour en bordure de la nationale 154. Il est de construction similaire à la villa romaine dia-

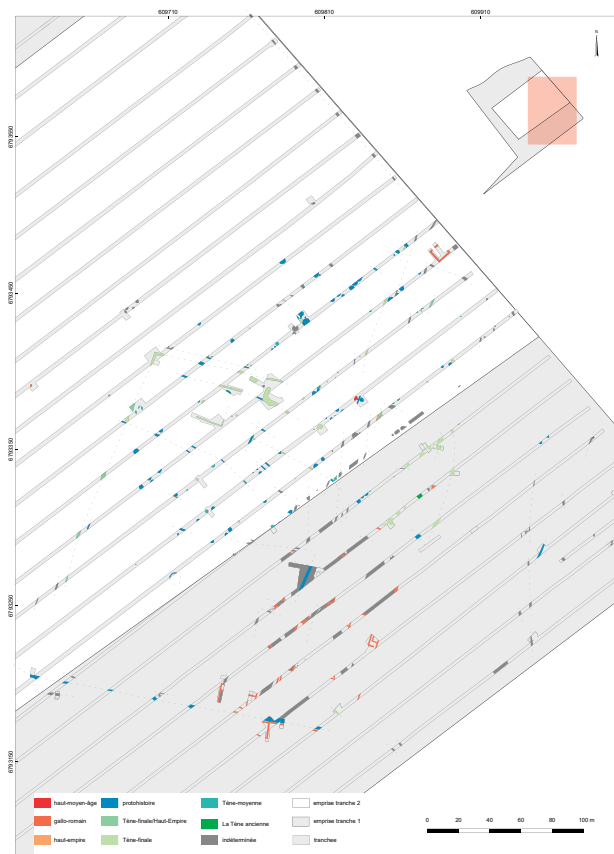


Fig 2 : Fresnay-l'Évêque La Campagne du Petit-Buisson tranche 2 : plan chronologique récapitulatif de deux tranches de diagnostic (Hervé Herment, Inrap)

gnostiquée lors de la tranche 1 mais pas du tout dans le même axe et il pourrait s'agir d'un petit édifice religieux de bord de voie.

On notera la présence de 2 sépultures isolées. La première S.335 a été découverte dans la tranche 102 sur un axe nord/sud avec la tête au sud. Elle est datée entre 665 et 740 de notre ère par carbone 14 ce qui indique une

occupation sporadique au haut Moyen-Âge du site. La seconde sépulture isolée S.496, a été découverte dans la tranchée 109. La fosse n'est pas visible, même à la fouille. Les ossements sont apparus à la base de la terre

végétale sur un axe nord/sud avec la tête au nord. Elle n'a pas été datée.

Éric Champault

Âge du Fer

Moyen Âge

ILLIERS-COMBRAY Le Bois de Fransache

Gallo-romain

La fouille du site protohistorique, antique et médiéval d'Illiers-Combray le Bois de Fransache (Eure-et-Loir) s'est déroulée au cours de l'été et de l'automne 2020 et fait suite à une opération de diagnostic réalisée en 2014 sous la direction de Pierre Perrichon (Service d'archéologie préventive d'Eure-et-Loir) (Perrichon et al. 2015, fig.1). L'emprise est située aux confins des territoires de trois communes : Illiers-Combray, Blandainville et Saint-Avit-les-Guespières et a porté sur une superficie de 2,5 ha.

La fréquentation du site au cours de la période néolithique est essentiellement représentée par une centaine de pièces lithiques découvertes dans la partie nord-est de l'emprise, à l'interface entre les labours et le terrain naturel (limon).

La première occupation structurée est constituée par l'extrémité nord d'un enclos fossoyé attribué à la Tène moyenne installé dans la partie sud-est de l'emprise. Les vestiges mis au jour dans cet enclos sont rares : quelques trous de poteaux signalent peut-être l'existence d'une petite construction en lien avec un accès matérialisé par une interruption du fossé occidental de l'enclos. Dans la partie nord du site quelques fosses en lien avec une activité d'extraction de limon et des trous de poteau épars ont livré un mobilier céramique contemporain des rares éléments découverts dans le comblement des fossés de l'enclos.

Les vestiges de la période romaine sont concentrés dans la partie sud-ouest de l'emprise, dans un secteur où le

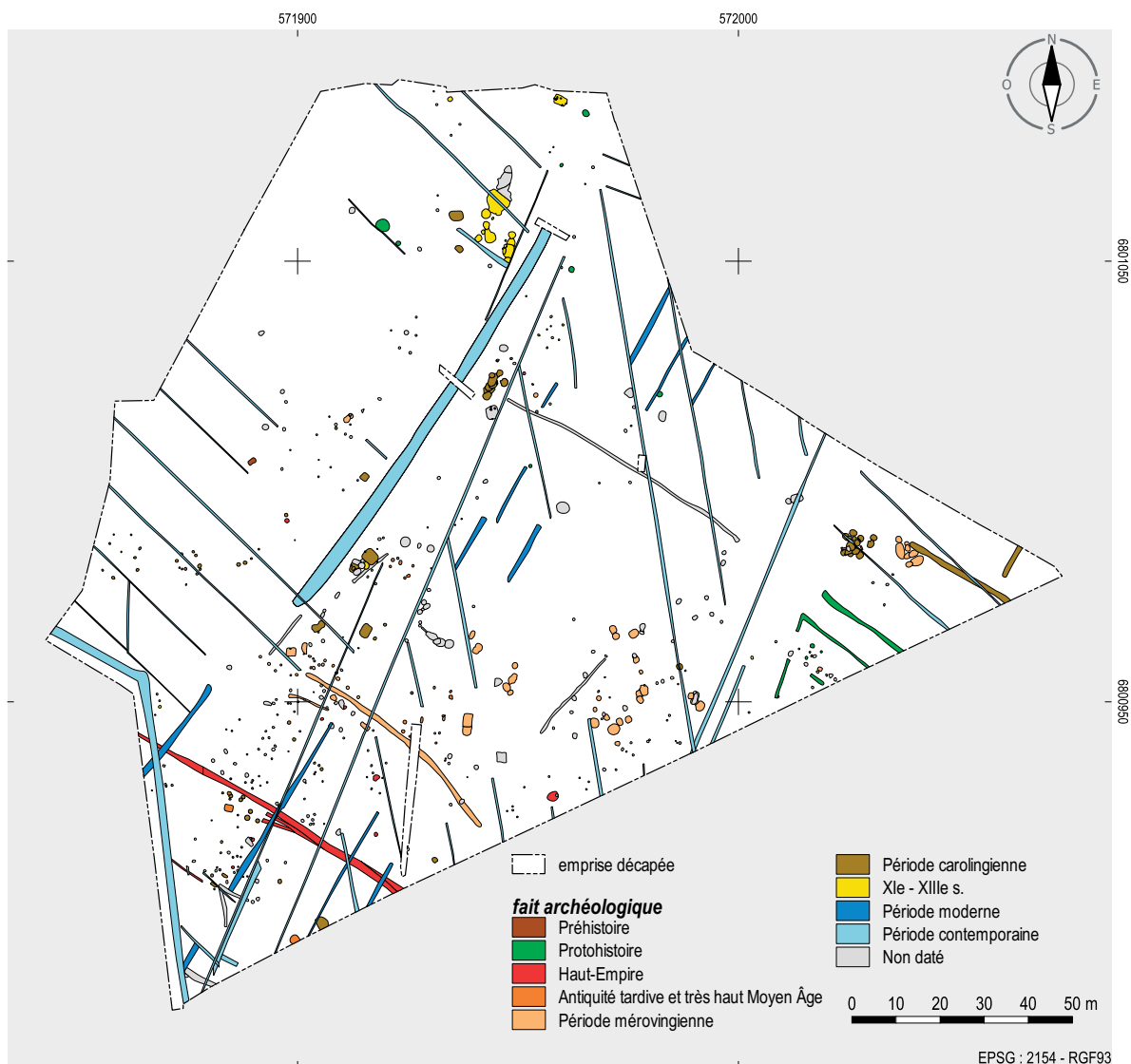


Fig. 1 : Illiers-Combray (Eure-et-Loir) le Bois de Fransache : plan général des vestiges mis au jour (Laurent Fournier, Inrap)

sous-sol est constitué de grison. Des fossés successifs, orientés nord-ouest-sud-est, matérialisent la limite septentrionale d'un établissement rural installé plus au sud et dont une construction - interprétée comme une grange - a été repérée au cours de l'opération de diagnostic. Deux fosses attribuées aux II^e-III^e s. ont été mises au jour au sud de ce fossé. Il pourrait s'agir de sépultures de nouveau-nés (enchytrismes).

L'essentiel des vestiges découverts appartient à la fin de la période antique et au haut Moyen Âge (IV^e-XII^e s.). Desservie par un chemin qui se met en place probablement dès la fin de l'Antiquité, l'occupation compte quelques constructions sur poteaux, essentiellement installées dans la partie sud-ouest de l'emprise, une zone d'ensilage de la période mérovingienne et de nombreuses fosses dont certaines liées à l'extraction de matériaux.

L'originalité de ce site tient au nombre très important de fours domestiques découverts. En effet, près d'une quarantaine d'exemplaires – dans un état de conservation très variable – ont pu être fouillés. Conformément aux situations constatées en l'Île-de-France (Bruley-Chabot 2002, 2004), les fours de la période mérovingienne sont isolés, dispersés aux abords de ce qui apparaît comme le cœur de l'habitat. À l'inverse, au cours de la période carolingienne et au début de la période médiévale, les fours sont implantés au sein de plus vastes unités incluant un fond de cabane, une petite construction sur poteaux, peut-être dévolue au stockage du combustible, et éven-

tuellement un silo de taille modeste. Ces unités qui réinvestissent parfois d'imposants creusements antérieurs (fosses d'extraction ?), sont désormais majoritairement installées à proximité du chemin.

Le mode de construction de ces fours est similaire. Installés dans les limons, les chambres, de plan circulaire ou légèrement ovale, sont creusées en sape dans les parois de la fosse centrale qui sert à l'installation des aires de travail successives (fig. 2). Seule exception, la sole initiale du four le plus récent qui est renforcée d'un radier de blocs de silex (fig. 3).

Laurent Fournier

Bruley-Chabot 2002 : BRULEY-CHABOT G., « Les fours à pain du haut Moyen Âge à travers les exemples du Vexin français », Bull. Arch. du Vexin Français, 34, pp. 31-41.

Bruley-Chabot 2004 : BRULEY-CHABOT G., « L'évolution des fours à pain au sein de l'habitat entre le 4^e et le 12^e siècle (exemple pour l'Île-de-France) », Bull. de Liaison (Association Française d'Archéologie Mérovingienne), 28, pp. 56-60.

Perrichon et al. 2015 : PERRICHON P. (dir.), Projet d'aménagement de la ZA d'Illiers-Combray et Blandainville (Centre Val de Loire – Eure-et-Loir), Lieux-dits les Bois de Fransache et les Fourneaux à Illiers-Combray, les joncs Marins à Blandainville. Des occupations du Paléolithique jusqu'au XII^e s., Chartres : Conseil départemental d'Eure-et-Loir, 2 vol.



Fig. 2 : Illiers-Combray (Eure-et-Loir) le Bois de Fransache : vue zénithale du four F.5480 et de sa fosse de travail F.5529. (Quentin Lorin-Dardaillon, Inrap)



Fig. 3 : Illiers-Combray (Eure-et-Loir) le Bois de Fransache : vue zénithale du radier de silex du four F.5423. (Quentin Lorin-Dardaillon, Inrap)

Moyen Âge

JANVILLE

Rue du Mail du Jeu de Paume

Époque moderne

Le projet de réalisation d'un lotissement ayant un accès Rue du Mail du jeu de Paume à Janville, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique en janvier 2020. Son emprise couvre une superficie de 42 000 m².

Sept faits ont été mis au jour en plus d'une formation sédimentaire anthropique. Cinq faits correspondent en réalité à une seule et même structure.

L'artefact le plus ancien mis au jour lors de cette opération est un silex taillé néolithique. Il est hors contexte, car se trouvant dans le comblement d'un axe de circulation médiéval ou moderne. Loin d'être une véritable voie, il s'agit surtout ici de résidus très ténus d'ornières indiquant un passage entre parcelles. Le mobilier en très faible quantité ne permet pas de datation précise. Cet axe est en partie scellé par un talus de terre linéaire qui traverse l'emprise du nord au sud.

Crée par « l'accumulation de petits dépôts de terre résultant du nettoyage systématique du coutre et du soc par le laboureur à chaque retournement de l'attelage au bout de la lanière » (Leturcq 2008), cette crête de labours est assez marquée dans le paysage (près de 200 m de long avec une élévation visible sur le MNT de la région Centre). Difficilement datable, on peut supposer qu'elle se met en place après la réorganisation parcellaire (peut-être à la fin de l'époque médiévale ?). Elle semble avoir perduré jusqu'à nos jours, puisque le découpage parcellaire n'a pas évolué. Elle sert d'ailleurs encore aujourd'hui de chemin de desserte entre les parcelles cultivées et en friche.

Au sud de l'emprise, une très grande fosse quadrangulaire a été en partie sondée. Il pourrait s'agir d'un puits. Sa datation est assez imprécise, mais elle semble être abandonnée durant l'époque moderne.

La dernière structure archéologique mise au jour n'est pas datée. Il s'agit d'un petit foyer isolé, sans éléments d'occupation à proximité.

Mathilde Noël

Leturcq 2008 : LETURCQ S., « Fonction et devenir d'un réseau invisible : les crêtes de labours dans le terroirs beaucerons (XIV^e-XX^e siècles) », in *Marqueurs des paysages et systèmes socio-économiques : actes du colloque COST du Mans, 7-9 décembre 2006*, page : 163, vol. 1, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, coll. « Documents archéologiques », p. 163-174.

Époque moderne

LA LOUPE La Chamaille

L'opération archéologique réalisée au lieu-dit la Chamaille à La Loupe (Eure-et-Loir) a permis de diagnostiquer une surface de 28 211 m² préalablement à l'aménagement d'un nouveau quartier d'habitation. Les 10 tranchées ont conduit à la mise au jour d'un trou de poteau, de 7 fosses, 16 fosses de plantation et 2 fossés, chacun mis en évidence par 3 tronçons. Sept isolats (céramique, TCA et silex) complètent ces vestiges. L'occupation humaine a laissé peu d'indices archéologiques. Quelques fragments de céramique et de terre cuite architecturale en position secondaire dans la terre végétale signalent une fréquentation des lieux du second Moyen Âge à l'époque contem-

poraine. À l'exception d'une fosse datée du XVIII^e s. et d'une autre sans doute récente, la chronologie de l'essentiel des faits est indéterminée. Concentrés à l'extrémité ouest de la surface explorée, ces derniers se structurent principalement en plusieurs aménagements d'un réseau parcellaire, orientés sud-est/nord-ouest. Aucune indice d'habitat n'a été identifié. Il s'agit des vestiges d'une ou plusieurs anciennes parcelles, à vocation agropastorale, peut-être liées à un habitat qui se développe au nord-ouest de l'emprise, vers l'axe de circulation La Loupe – Belhomert-Guéhouville.

Amandine Tremel

Néolithique

Gallo-romain

LOUVILLE-LA-CHENARD OUARVILLE Les Évits, parc éolien des Aiguillettes

Âge du Fer

Le diagnostic archéologique réalisé en amont de la construction du parc éolien des Aiguillettes a permis l'étude de leurs différents emplacements situés au nord et au nord-est de la commune de Louville-la-Chenard.

Les emplacements des deux éoliennes (E7 et E8) situées au nord-est de la commune n'ont présenté aucun vestige ou mobilier archéologique. Ceci tend à prouver, malgré la proximité d'une ancienne voie romaine, l'absence d'occupation dans ce secteur.

Le diagnostic de l'éolienne E2 a permis la découverte d'un important lot de mobiliers (185 tessons pour 4,4 kg et 28 silex taillés) scellé par une crête de labour. Daté du Néolithique final, ce matériel vient s'ajouter à celui retrouvé lors des précédentes opérations sur la commune de Ouarville. Si l'occupation, à proprement parlé, n'a pas été mise au jour, ces résultats s'ajoutent aux précédents et permettent de circonscrire l'emplacement possible de ce site.

L'étude de l'éolienne E3 et du chemin d'accès de l'éolienne E4 a livré quelques fragments de céramiques protohistoriques, faibles indices d'une présence humaine à cette période dans le secteur. On mentionnera également la présence de trois fosses indéterminées et non datées sur l'éolienne E3 (possiblement des fosses d'extraction au vue de leurs importantes dimensions), ainsi que trois chablis sur le chemin d'accès de l'éolienne E4 (probablement les vestiges d'une ancienne haie).

Les investigations de l'éolienne E4, supposée se situer à l'emplacement de la villa des Aiguillettes (28 291 003), n'ont donné aucun résultat. L'emplacement de la villa devrait donc être à préciser.

Les résultats les plus importants de l'opération ont été réalisés sur l'éolienne E1. Un site protohistorique inédit de la période laténienne (pouvant remonter à la fin du Hallstatt) a été découvert. Au côté de celui-ci une occupation romaine a également été mise au jour. Celle-ci pourrait

s'inscrire dans la continuité de l'occupation protohistorique mais rien n'a permis de le démontrer formellement. L'occupation antique aurait connu au moins deux phases. Une première, entre la fin de La Tène et le Haut-Empire, est constituée d'un système de fossés possiblement double. La deuxième phase voit la construction de maçonneries (un pavillon d'angle, une galerie et possiblement un stylobate, témoin d'une seconde galerie ?) encadrant une cour et conservant l'organisation du système fossoyé. Un important épandage de cailloux et blocs calcaires pourrait traduire la présence d'un chemin ou d'un aménagement de cour qui reste à confirmer. Le peu de matériel datant retrouvé permet de placer cette seconde

phase autour du I^{er} siècle. La durée de cette occupation semble brève et la destruction des maçonneries pourrait s'être produite au cours du II^e siècle. Après cette date aucune autre occupation ne semble s'installer (exception faite d'une structure et d'un dépôt de faune non datés). Au vu de leurs emplacement et orientation, les vestiges mis au jour pourraient être en lien avec le site du Moulin et de la Justice (28 215 002). Il pourrait également appartenir à une villa inconnue située aux côtés de ce site et s'intégrant dans l'ensemble de sites plus vastes interprétés comme une agglomération secondaire (28 215 000).

Cédric Leclerc



Fig. 1 : Louville-la-Chenard Ouarville (Eure-et-Loir) les Évits : répartition des faits attribués à la Protohistoire. (Hervé Herment, Inrap)

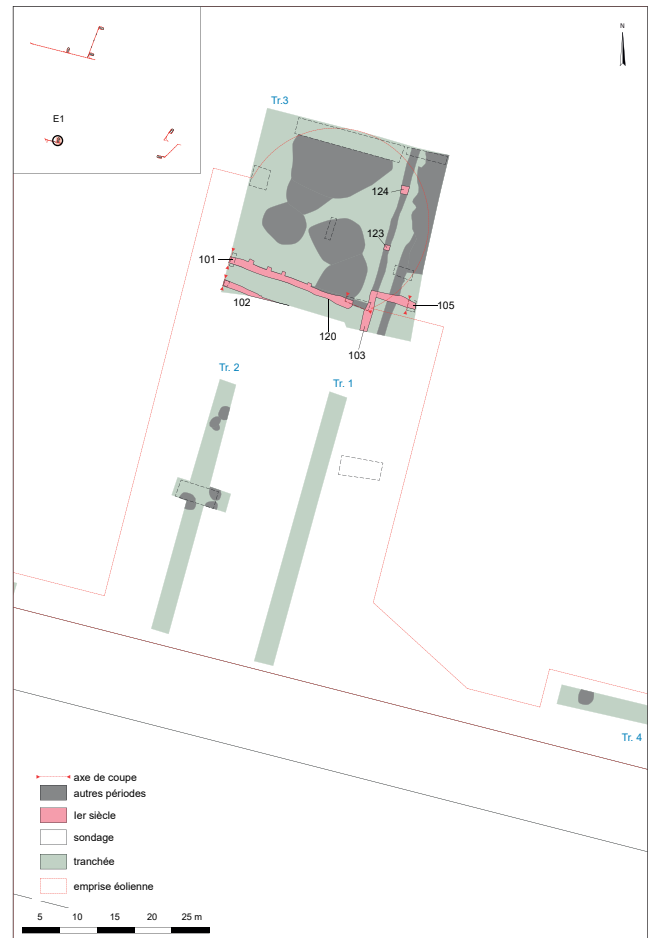


Fig. 2 : Louville-la-Chenard Ouarville (Eure-et-Loir) les Évits : répartition des faits attribués au I^{er} siècle. (Hervé Herment, Inrap)

Paléolithique

MAINVILLIERS L'Enclos

Suite au diagnostic effectué par l'Inrap en 2017, la fouille préventive du site paléolithique de l'Enclos à Mainvilliers (Eure et Loir) s'est déroulée du 15 juin au 14 août 2020, et a été menée par une équipe conjointe d'archéologues de l'Inrap et de Chartres Métropole (Dir. M. Brenet, Inrap).

Sur les 1500 m² de l'emprise concernée par l'opération de fouille, le décapage mécanique des sédiments stériles supérieurs a été conduit à l'aide de deux pelles mécaniques afin d'atteindre le sommet potentiel de l'unité stratigraphique de la séquence du Pléistocène moyen contenant

les artefacts lithiques découverts lors du diagnostic. Cinq secteurs potentiellement plus riches en artefacts lithiques ont été délimités afin d'y conduire des tests de fouille manuelle – respectivement sur 9, 4, 25, 20 et 23 m² – près des quatre angles de la surface décapée.

Afin de rechercher d'éventuels petits éléments lithiques non repérés à la fouille, trois secteurs ont fait l'objet de 258 prélèvements de sédiment par quart de m² fouillé pour les 1^{er} et 2^e décapages et d'un échantillonnage pour les décapages suivants en vue de tamisage à l'eau. Suite



Fig. 1 : Mainvilliers (Eure-et-Loir) l'Enclos : biface dont la surface est altérée par des cupules de gel ; il a été aménagé par façonnage alternant. (C. Mathias, D. Capron, Inrap).

aux premières observations sur la répartition et densité des vestiges lithiques de plus de 2 cm, 90 échantillons ont été triés selon des critères pétrographiques, technologiques et dimensionnels (tamis à mailles de 2, 5 et 10 mm).

Trois sondages complémentaires situés dans les angles sud-ouest, nord-est et nord-ouest de l'emprise ont permis de réaliser des mesures de gammamétrie pour datations radiométriques par le laboratoire Re.S. Artes et pour prélèvements de sédiment (granulométrie, micromorphologie). Enfin, une tranchée a été décapée sur le bord est de l'emprise afin d'effectuer un transect géologique le plus complet possible du comblement du paléo-vallon identifié au cours du diagnostic.

Résultats

L'étude géologique a montré que les artefacts lithiques ont été conservés dans la partie amont du remplissage d'un paléo-vallon au sein de colluvions de sédiments mises en place en partie par gélifluxion/cryoreptation. La nappe de vestiges est très peu dense et positionnée au sommet d'un horizon de paléosols qui se sont succédés entre les stades isotopiques 10 et 3. Les 460 artefacts en silex de l'assemblage lithique témoignent d'une histoire taphonomique complexe depuis leur abandon, leur enfouissement et une remobilisation post-dépositionnelle dont témoignent de fréquentes altérations de surface, de matière et de tranchant. Par ailleurs, il s'avère que la fraction lithique fine est déficitaire indiquant l'absence de conservation de zone préférentielle d'activités de production ou de transformation du silex local.

L'industrie lithique, montrant la coexistence de conceptions de débitage d'éclats variées – Levallois, Laminaire volumétrique, Discoïde (?) – entre pleinement dans la

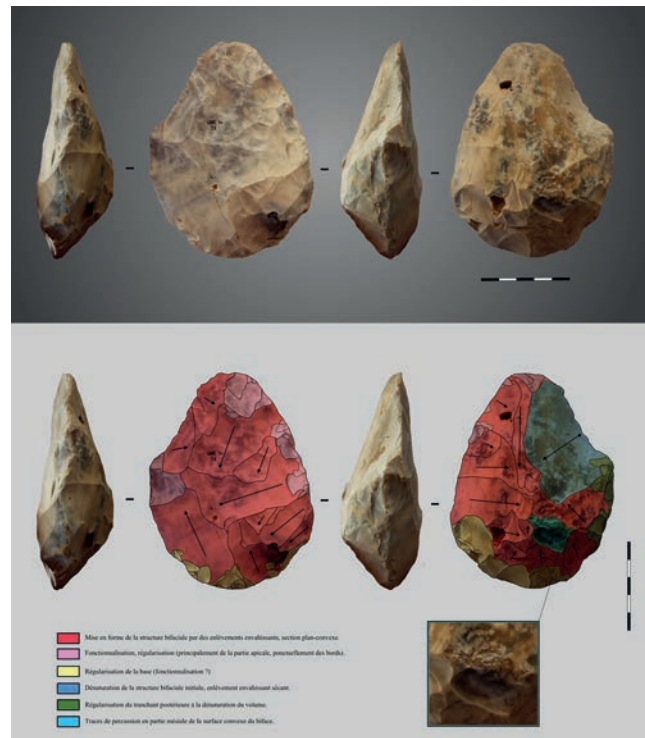


Fig. 2 : Mainvilliers (Eure-et-Loir) l'Enclos : biface de volume plano-convexe présentant trois unités techno-fonctionnelles distinctes ; il présente également des traces d'impacts de percussion sur une face. (C. Mathias, Inrap)

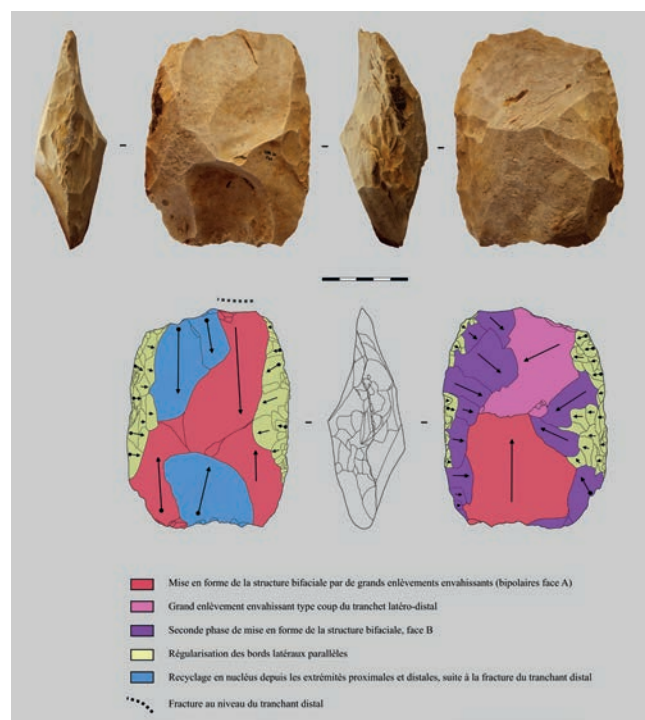


Fig 3 : Mainvilliers (Eure-et-Loir) l'Enclos : biface recyclé en nucléus. Les tranchants latéraux initiaux sont encore présents ; la pièce a fait l'objet après façonnage d'un débitage bipolaire unifacial. C. Mathias, Inrap)

variabilité des techno-complexes régionaux décrits pour le Paléolithique moyen. L'outillage sur éclat est peu standardisé et comprend principalement quelques racloirs et des bifaces finis (fig.1 à 3).

En raison de l'altération de surface et des tranchants de la plupart des outils, seuls deux bifaces, un nucléus et un éclat ont montré des traces d'utilisation identifiables :

comme briquet pour un des bifaces et comme percuteurs pour les trois autres pièces.

La comparaison techno-économique de l'assemblage de l'Enclos avec un corpus expérimental et deux autres séries lithiques récemment découvertes, Coulvieux (Eure et Loir) et Radray (Loiret), suggère un remaniement de vestiges issus d'un site de statut mixte de production et de consommation d'outils sur éclats sur silex local. L'apport d'outils bifaciaux mobiles sur un silex non déterminé serait également attesté.

La composition dimensionnelle de la série, la quasi-absence de remontage, la faible densité du niveau et sa forte dilatation vont à l'encontre de l'unicité et la synchronie des interventions humaines qui en sont à l'origine. Deux des

dates obtenues par thermoluminescence situeraient les occupations ou passages de néandertaliens à l'Enclos dans une large fourchette chronologique entre 57 940 ans et 42 820 ans avant le présent au début du stade isotopique 3. Aucune autre précision ne peut être apportée quant à la nature, le statut et la spécificité du site archéologique de l'Enclos à Mainvilliers. Son grand intérêt réside en ce qu'il informe sur des indices probants et encore inédits d'occupations humaines néandertaliennes sur le plateau à l'ouest de Chartres au cours d'une phase tardive du Paléolithique moyen. La fouille du gisement a également permis de préciser le contexte géomorphologique et le cadre chronostratigraphique dans lesquels il s'inscrit depuis près de 350 000 ans.

Michel Brenet

Néolithique

Moyen Âge

PRASVILLE

Le Chapitre, la Pièce-de-l'Orme, tranche 09

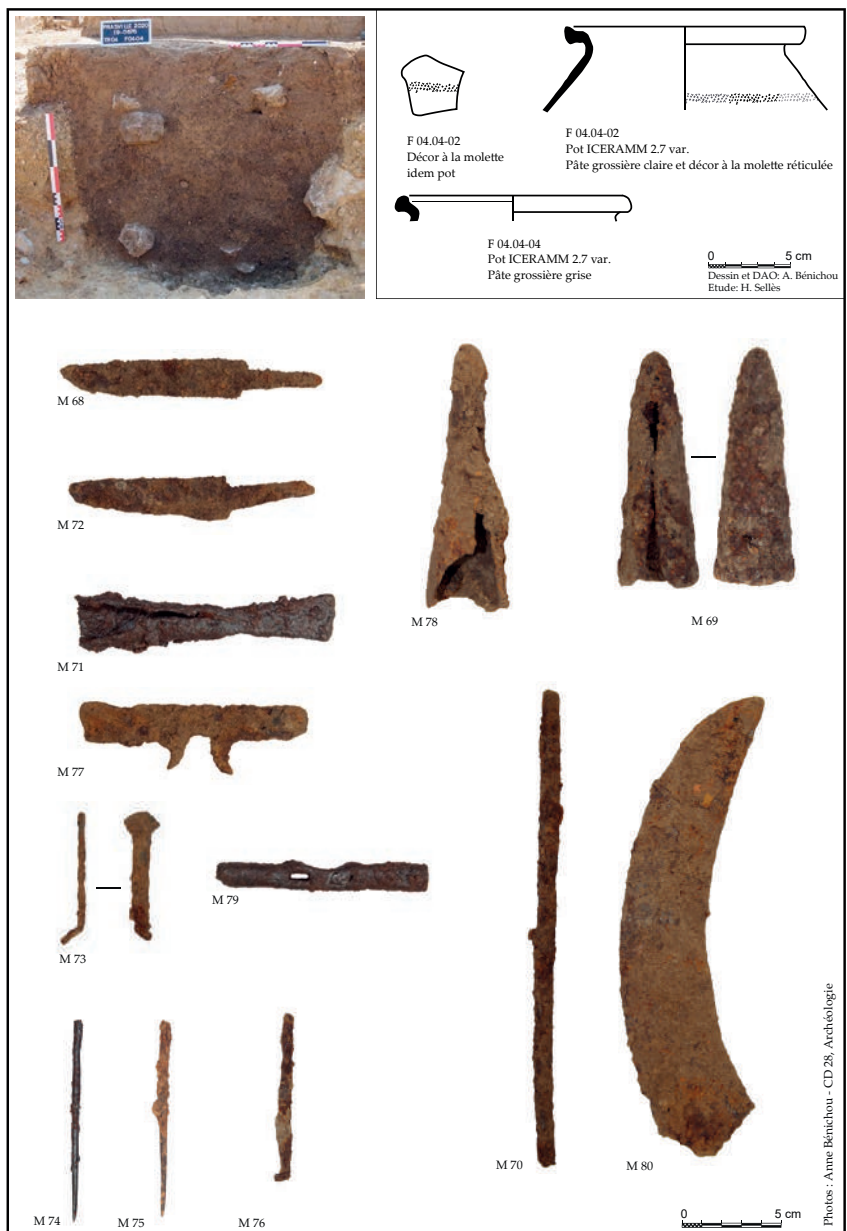
Âge du Fer

Époque moderne

Le diagnostic archéologique de 21,4 ha réalisé en 2020 aux lieux-dits le Chapitre et la Pièce-de-l'Orme (tranche 09) a livré des indices d'occupation ou de fréquentation depuis le Néolithique jusqu'à la période contemporaine. Les deux emprises de 8,7 et de 12,6 ha sont distantes d'environ 500 m. Les vestiges archéologiques découverts s'inscrivent dans la continuité des occupations mises au jour lors des tranches 06 et 07 diagnostiquées en 2019 sur les parcelles attenantes de 26,5 et 26,4 ha (Mercey 2020 et Rodot dir. 2020)

Les indices de fréquentation les plus anciens remontent au Néolithique. Ils se rapportent à des isolats céramiques et lithiques conservés sous des microreliefs interprétés comme de probables crêtes de labour liées à des accumulations sédimentaires provoquées par des pratiques agricoles répétitives. Parmi ces isolats, les éléments caractéristiques sont attribués au Néolithique récent et/ou final, faisant écho à ceux retrouvés lors de la tranche 06.

Des contextes géomorphologiques similaires ont été observés pour les isolats protohistoriques. Plusieurs indices de paléosols, en lien avec ces concentrations de mobilier préhistoriques et protohistoriques, sont attestés et témoignent d'un potentiel de conservation des vestiges relativement élevé. Au moins trois loci de structures du Hallstatt ou du début de La Tène ancienne ont été mis au jour. Ils sont composés d'une sépulture, de fosses, de silos et de trous de poteau suggérant la présence de bâtiments. À ces derniers, s'ajoutent les trois autres



Prasville (Eure-et-Loir) le Chapitre, la Pièce-de-l'Orme tranche 9 : mobilier céramique et métallique retrouvé dans le silo F. 04.04 attribué au haut Moyen Âge.
(Célia Basset, Service archéologique du Département d'Eure-et-Loir)

loci sub-contemporains, distants de 100 à 500 m, retrouvés lors de la tranche 07.

La fin de l'âge du Fer est caractérisée par l'aménagement d'un enclos trapézoïdal d'environ 1500 m² en limite nord-est du Chapitre. Plusieurs fossés attenants suggèrent l'insertion de cet enclos dans un espace exploité plus large. À la Pièce-de-l'Orme, deux possibles silos isolés pourraient être rattachés à cette période.

Seule une possible structure et quelques isolats renvoient à la période gallo-romaine sur l'emprise du Chapitre.

Au moins deux phases d'occupation de la période médiévale ont été identifiées au nord de l'emprise du Chapitre. Comprises entre le VII^e et le milieu du XV^e s., elles sont caractérisées par plusieurs silos, des trous de poteaux, des fossés, une structure de combustion probablement en lien avec une activité métallurgique et des aménage-

ments construits de type radier de fondation. Ce pôle indépendant organisé le long de l'actuelle RD 154, fait écho aux vestiges médiévaux domestiques et funéraires retrouvés sur la tranche 07 à environ 250 m au sud-est.

La présence de limites parcellaires et de deux chemins, celui allant de Teillay à Prasville et celui de la Sente-de-l'Orme, figurant sur le plan cadastral de 1835, confirment la fréquentation de ce territoire jusqu'à nos jours.

Célia Basset

Mercey 2020 : MERCEY F., *Centre – Val-de-Loire, Eure-et-Loir, Prasville. « Pièce-de-l'Orme, Le Chemin de Teillay » Tranche 6 : rapport de diagnostic*, Pantin : Inrap

Rodot dir. 2020 : RODOT M.-A., dir., *Prasville Carrière de Prasville, tranche 7 Le Chapitre (Eure-et-Loir, Centre – Val de Loire) : occupations multiples. Rapport de diagnostic archéologique*, Chartres : Conseil départemental d'Eure-et-Loir

Néolithique

PRASVILLE

Le Chemin de Teillay tranche 8a

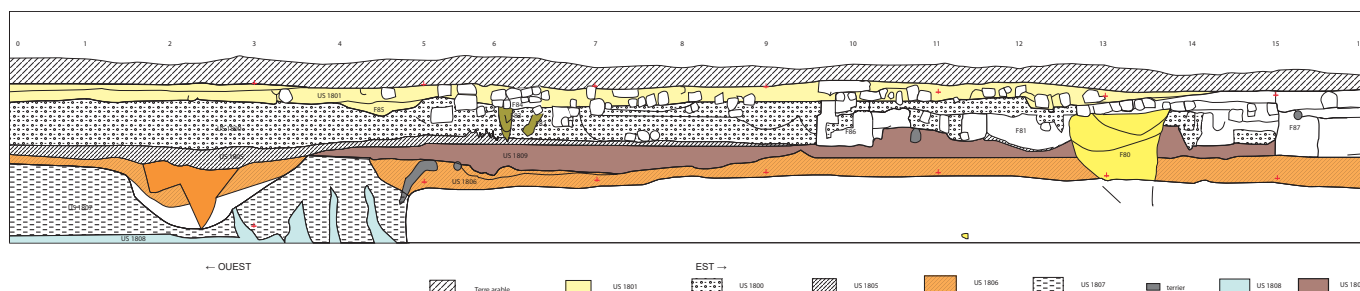
Le diagnostic a été réalisé durant tout le mois de septembre, soit après les récoltes. Il a été réalisé alors qu'il n'avait pas plu depuis le printemps. Nous avons découvert la présence d'un habitat construit en terre implanté sur un petit plateau situé à la confluence entre deux vallées sèches encore marquées aujourd'hui dans le paysage. Le gisement reconnu est traversé par la route goudronnée qui borde la parcelle diagnostiquée. La confluence paraît barrée par une éminence qui couperait le plateau en deux parties.

Deux occupations pourraient être représentées, l'une pouvant se rattacher au Néolithique moyen II, l'autre au Néolithique récent ancien, soit entre 3600 et 3400 av. J.-C. C'est une période qui ne semble pas représentée sur les 70 hectares de construction en terre du gisement de Prasville La Fosse Blanche, situé à environ 1 km du site diagnostiqué (Bailleux, Bailleux 2014, 2018). Cette phase d'occupation du Néolithique récent est recalée sans datation ¹⁴C entre 3600 et 3400 av. J.-C. Elle se rapprocherait du gisement situé dans la parcelle plus à

l'est (la Pièce de l'Orme, Mercey 2020) et pouvant se rapporter à des aires d'activités. En effet, du mobilier y était représenté, mais aucune construction n'a été remarquée. Le site du Teillay aurait donc été très intéressant à étudier plus profondément et dans de meilleures conditions que celles rencontrées au diagnostic. Sur le terrain, l'élévation linéaire reconnue présente un léger arc de cercle dans son tracé. S'il est possible qu'il s'agisse d'une limite de parcelle ancienne, il est également possible que cette limite s'appuie sur une élévation encore plus ancienne, mais postérieure à l'occupation principale du site, sous laquelle des constructions et du mobilier étaient présentes.

Des indices du Paléolithique moyen ont été découverts sous l'occupation du Néolithique, dans les vallons secs qui zèbrent le versant ouest de l'emprise.

Malheureusement, l'état de dessèchement du terrain reconnu par tous les intervenants sur le site comme sur les diagnostics environnants, n'a pas permis de dégager un plan parmi les constructions en terre, associé au mobilier



Prasville (Eure-et-Loir) le Chemin de Teillay : coupe dressée de la tranche 8. (Tony Hamon, Inrap)

et seule la coupe dans la tranchée 8 a été relevée. Elle permet d'affirmer que le site est bien conservé, sous le labour, dans le secteur où le mobilier est présent, soit environ 2 hectares.

Tony Hamon

Bailleux 2014 : BAILLEUX A., *Prasville, Eure-et-Loir, la Fosse Blanche tranche 2* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF.

Bailleux 2015 : Bailleux G., *Prasville, Eure-et-Loir, la Fosse Blanche tranche 3* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF.

Bailleux et al. 2019 : BAILLEUX G., BAILLEUX A., COUSSOT C., HAMON T.,

JESSET C., CREUSILLET M.-F., *Eure-et-Loir, Prasville, carrière SMB tranche 5, Chemin de Teillay* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF.

Champault 2019 : CHAMPAULT E., *Prasville, Eure-et-Loir, carrière Les Marmonneries* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF.

Mercey 2020 : MERCEY F., *Prasville, Eure-et-Loir, Pièce de l'Orme, Le Chemin de Teillay tranche 6* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF.

Gigot, Desprez 1974 : GIGOT C., DESPREZ N., Carte géologique de la France au 1/50000, Voves, Orléans : BRGM.

Néolithique

TOURY

Époque contemporaine

Vallée de Maupertuis tranche 3

Le diagnostic archéologique mis en œuvre, correspond à une intervention préalable à la réalisation du projet déposé par la SAEDEL, pour une troisième tranche de constructions individuelles au lieu-dit Vallée de Maupertuis, à Toury (Eure-et-Loir). L'intervention réalisée sur une surface de 20 890 m² présente des limites aux formes quadrangulaires comprenant une antenne au sud-ouest. Ces limites sont liées à une réserve de terrain réalisée par la commune de Toury en vue d'un agrandissement du cimetière.

L'intervention a permis de renouveler les observations sur le creusement de fosses d'extractions plus ou moins importantes, liées à l'exploitation du sous-sol.

Nous avons découvert dans une fosse d'extraction bordant la voie principale, quatre rangées de pavés de chaussées, certains neufs, d'autres usés. La grande majorité de ceux découverts ont été fabriqués en grès dit de Fontainebleau. Les autres matériaux sont le calcaire bleu de Prasville et la meulière de Beauce. Dans la fosse 6, les pavés étaient disposés sur un cadavre de bovidé. Deux bovidés étaient par ailleurs représentés dans la fosse. La présence des pavés et des deux bovidés pourraient être en relation avec une phase de réfection de la route qui borde le site, route réputée implantée durant la période romaine et qui est toujours utilisée aujourd'hui. L'utilisation de pavés, pour les routes a été abandonnée avec l'invention de l'automobile et du goudron, soit durant le XX^e s. Le rare mobilier découvert se rapporterait au XIX^e s.

De nombreux réseaux d'ornières ont également été mis en évidence. Elles appartiennent à des roues étroites, sans doute ferrées.

Des indices du Néolithique ont également été remarqués dans la partie sud-ouest de l'emprise qui ne semble pas avoir été touchée par des extractions modernes. Ce rare mobilier découvert était accompagné d'indices de constructions en terre. En effet, dans la partie ouest de la tranchée 6, un nivellement a été observé à environ 50 cm de profondeur sous la surface actuelle. Dans la tranchée 7, le mobilier découvert était également associé à des indices de constructions en terre.

Tony Hamon



Toury (Eure-et-Loir) Vallée de Maupertuis tranche 3 : clichés de la disposition des pavés, sur des bœufs enterrés dans une carrière d'extraction certainement antérieure à la Première guerre mondiale.
(Tony Hamon, Sébastien Lecuyer, Inrap)



Cette opération de diagnostic concerne un projet de construction de logements locatifs et d'une caserne de gendarmerie, rue du Bois-Paillet sur la commune des Villages Vovéens (Eure-et-Loir). L'emprise de la prescription portant initialement sur une surface de 4447 m² a été élargie à 5237 m² suite à une erreur d'implantation de l'aménageur. La parcelle se situe à l'amorce d'un ancien affluent du Loir, la Vallée Péau ou la Vallée Louvet, dont le vallon fossile traverse la parcelle suivant un axe nord/sud.

Les observations géomorphologiques réalisées dans le cadre de cette intervention ont permis de documenter les formations superficielles et géologiques locales. Le substrat, composé de marne calcaire pulvérulente (Marne de Villeau et Calcaire de Morancez) et recouvert par des colluvions pléistocènes argilo-limoneuses scellées par un horizon limoneux brun à gris clair interprété comme des colluvions récentes. Les dernières phases de colluvions sont contemporaines à postérieures à la fin du Moyen Âge. Dans le fond du vallon, un horizon sableux lité, riche en concrétions ferro-manganiques, témoigne de la circulation ou de la stagnation d'eau avant le dépôt des colluvions pléistocènes. Les horizons supérieurs cultivés ont subi de nombreux remaniements récents en

raison de l'aménagement des parcelles voisines (érosion, tassement, apport sédimentaire de type remblai...), rendant difficile la lisibilité des indices dans les niveaux sous-jacents.

Seules une anomalie naturelle (F.02.01) et une tranchée contemporaine de raccordement (F.01.01) ont été reconnues au cours de cette opération.

Un silex taillé patiné (iso 24), retrouvé dans les colluvions pléistocènes pourrait renvoyer, au sens large au Paléolithique. Dans les horizons de colluvions récentes du vallon, une vingtaine d'isolats céramique, lithique ou ferreux ont été enregistrés en dehors de toutes structures. Ce mobilier renvoie à des indices de fréquentation protohistorique (voire néolithique), antique et médiévale de ce secteur. Leur position secondaire, dans les horizons colluvionnés, suggère une érosion ponctuelle d'occupations localisées en amont de ce vallon. Aucun élément caractéristique du Néolithique ancien (VSG) ou du Néolithique moyen I ne permet d'envisager une poursuite du site d'habitat fouillé en 2013 par M-F. Creusillet à une centaine de mètres au nord-ouest.

Célia Basset

